Collectif Chrétien d'Action Fraternelle

CHELLES

DEPUIS 1984

AU SERVICE DES PERSONNES SANS DOMICILE ET SANS EMPLOI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Accueillir et accompagner les plus vulnérables vers l'insertion sociale

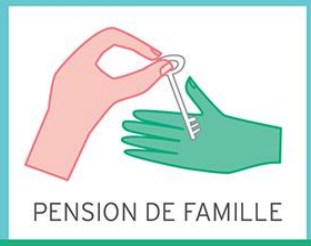
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

- Les publics accueillis au CCAF
- Rapports d'activités des services
- Rapport moral de l'association
- Rapport financier 2021
- Rapport du commissaire aux comptes
- 2022 : Priorités et orientations, budget prévisionnel.









Collectif Chrétien d'Action Fraternelle

CHELLES

DEPUIS 1984

AU SERVICE DES PERSONNES SANS DOMICILE ET SANS EMPLOI

CCAF
86 rue Albert Caillou - **BP 233** - 77646 Chelles cedex
ccafca@gmail.com 06 68 56 43 21

www.collectifchretiendactionfraternelle.com
et suivez aussi le CCAF sur Facebook

SOMMAIRE

Introduction : page 2

1 / Les personnes accueillies 3

2 /Rapport d'activités par service 4

A - Accueil de jour 5

L'accompagnement social des usagers 10

B - Domiciliation 12

C - Boutique Vestiaire 14

D - Hébergement Foyer André Roux 15

3 / Rapport moral 18

A - Le contexte de notre action

B - Vie de l'association CCAF.

C - Mise en œuvre du projet associatif 19

D - Les acteurs composant le CCAF

E – La communication du CCAF 21

F – Conclusions du rapport moral 22

4 / Rapport financier 2021 23

A - Analyse du résultat de 2021 24

Tableaux des comptes 2021 25

Les contributions volontaires en nature 29

B - Rapport du commissaire aux comptes 31

5 / Rapport d'orientation 2022 38

- Perspectives globales de l'association

- Perspectives pour l'accueil

- Perspectives pour la domiciliation

- Perspectives pour le vestiaire

- Perspectives pour le foyer

6 / Budget prévisionnel 2022 39

A - Présentation des produits et des charges

B - Budget par service

Résumé chiffré : notre action en 2021 40

Logos de nos partenaires 43

Introduction

La fraternité en actes

Chers amis,
Membres du CCAF et partenaires associatifs ou des collectivités publiques…bienvenue pour cette assemblée générale de notre association. Elle évalue l'année 2021 et balise 2022.

Tout au long de l'année vous avez beaucoup œuvré pour la réalisation de notre projet associatif d'insertion des plus fragiles.
On verra plus loin que près de **2000 personnes** en ont bénéficié. En fait c'est beaucoup plus car derrière un usager, dans presque un cas sur deux, il y a une famille et parfois elle est nombreuse. Leurs besoins demeurent.
Encore au 21ème siècle des personnes que l'on appelle « pauvres » sont toujours laissées de côté, à la rue, dans un contexte plein d'incertitudes tant au plan mondial que national à quelques jours des élections présidentielles.
Par cette Assemblée générale et ce rapport annuel, nous sommes heureux de rendre compte à nos donateurs, nos bénévoles, nos amis et nos partenaires de l'action, toujours aussi intense, de nos services. Au CCAF la fraternité ne se vit pas en slogan mais en actes quotidiens.
L'année, encore marquée par le Covid, n'a pas toujours été facile pour notre association, mais elle est riche d'enseignements. Ecoutons comment **chacun de nos services** l'a vécue courageusement malgré les obstacles.

Merci pour votre participation tout au long de l'année et par cette assemblée générale car c'est grâce à vous que l'action du CCAF a pu se poursuivre.
Ensemble bâtissons le CCAF de demain pour l'insertion des nombreuses personnes qui comptent sur nous.

François Anger, président

Merci au Crédit Mutuel

Ce rapport annuel a pu être réalisé grâce au soutien financier de notre agence du Crédit Mutuel.

Cadeaux de Noël pour les enfants



Gros travail de préparation des cadeaux



Enfant heureux de montrer le livre reçu

1 / Les personnes accueillies au CCAF

L'attente des personnes démunies

Ce n'est pas à cause du CCAF s'il y a aujourd'hui plus de demandes qu'il y a 20 ans dans un secteur qui a vu croitre sa population. C'est impressionnant de constater à nouveau combien les plus démunis comptent sur nous, donc sur vous tous, nos donateurs et nos partenaires. Notre modeste association « multi services » est devenue hyper sollicitée dans le maillage de l'action sociale du nord-ouest seine-et-marnais. Est-ce normal ? En effet, en analysant les parcours des démunis, on observe que souvent les services sociaux (dont certains ne reçoivent plus que sur rendez-vous) réalisent bien des accompagnements pour l'accès aux droits et aux prestations, mais n'ont pas les moyens d'aide concrète et renvoient donc vers quelques associations pour l'alimentation (SPF, Restos du Cœur et CCAF) et aussi vers le CCAF aussi pour la domiciliation, les douches, le vestiaire, l'hébergement et l'accompagnement des SDF et sans papier… Ceci n'est pas une critique mais l'observation de terrain de nos interdépendances entre acteurs.
A chaque permanence, de nouvelles personnes viennent solliciter notre aide (selon les mois, 20 à 50).

Les publics accueillis au CCAF se diversifient, des évolutions apparaissent :
Il y a certaines fois presque autant de femmes (231) que d'hommes (265) reçus à l'accueil par exemple en octobre.
Mais leurs conditions de vie diffèrent selon leur type d'habitat (sur un échantillon renseigné de 1041 usagers) :
- 1/3 des personnes sont hébergées en hôtels (290) par le Samu social de Paris et les 115 des départements d'Ile de France et par des associations (69). Elles ont souvent des enfants. Parmi elles, les femmes enceintes (très remarquées dans nos files d'attente) ont des demandes spécifiques au vestiaire : des trousseaux de naissance.
- + d'1/3 des personnes (337) sont temporairement chez des tiers à la merci de leur bon vouloir (peu en famille).
- 1/3 des personnes (290) sont dehors, sans la protection d'un toit, elles dorment dans des voitures, des squats insalubres, les transports en commun, les gares, les caves, cabanes …et sont souvent seules sans enfant.
- le reste est constitué de locataires (52) souvent avec des difficultés de paiement des loyers.

Beaucoup sont de « sans-papier », y compris français, sans retraite, mais ces personnes souhaitent travailler. Elles restent de longues années en attente sans débouchés, la peur au ventre d'être expulsées et elles dépriment.
L'enfance malheureuse de certains de ces démunis les marque à vie. N'oublions jamais ces blessures qu'ils portent.
Les enfants des usagers ont été mieux identifiés grâce à l'opération « cadeaux de Noël ».
Parmi les jeunes venant au CCAF, on remarque des sans-papier qui ne peuvent accéder aux études et aussi 10 étudiants (ce qui est nouveau). Ils sont en demande d'alimentation, d'aide aux démarches, d'accès aux ordinateurs et de domiciliation, voire d'aides financières… Le Rotary nous a proposé de les soutenir. Ce sera fait en 2022.

Les entrées et les sorties : Nous mesurons facilement la nature de la demande des usagers par leur inscription à l'entrée des services du CCAF. Chacun d'eux en fait ici le bilan. Mais nous sommes peu outillés pour mesurer et analyser les sorties c'est-à-dire ce que deviennent les personnes quand elles n'ont plus besoin du soutien du CCAF car leurs parcours vers l'hébergement-logement, la santé, la formation et l'emploi … ont été positifs. Les témoignages que nous recueillons montrent qu'il n'y a pas de fatalité, que des personnes arrivent à sortir de la rue, de la grande misère, formulent des projets, retrouvent l'espérance et obtiennent des situations meilleures et parfois pensent à nous en informer. Ils reprennent leur autonomie et leur place dans la société. C'est ce que l'on nomme : « insertion ».

Globalement en 2021, l'ensemble des services, ont reçu presque 2000 usagers (2030 en 2020)

Les personnes reçues

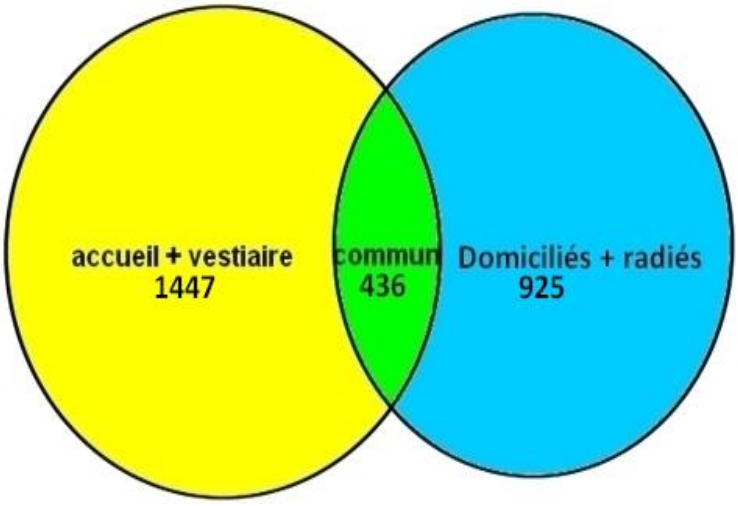
Il y a eu davantage d'accueillis en 2021 que l'an passé, et un peu moins de domiciliés, donc globalement le nombre d'usagers bénéficiaires du CCAF est presque équivalent (2030 en 2020).

Leurs passages

Logiquement, les passages sont en nette croissance à l'accueil, car il y a peu de lieux ailleurs pour ces personnes.
Alors que ces passages diminuent à la domiciliation. Au total et avec le vestiaire, **26 676 passages** ont été enregistrés (ils étaient 22 951 en 2020).

Davantage d'usagers utilisent les 2 services (accueil et domiciliation) signe d'une meilleure intégration de part et d'autre. Ils étaient 140 commun en 2014 ils passent à 436 cette année.

1 447 + 925 – 436 + 23 foyer = 1 959 usagers au CCAF





File d'attente devant l'accueil et la domiciliation



Stand CCAF au Carrefour des associations

2 / Rapport d'activités
des services du CCAF

Malgré l'épidémie de Covid les services du CCAF sont restés ouverts toute l'année, 5 fois par semaine pour recevoir les usagers et répondre à leurs attentes.

Notre projet d'insertion des plus démunis est plus que jamais d'actualité.
Il est mis en œuvre par 4 équipes motivées et actives.
Chacune a son mode d'action, son planning, ses méthodes, ses partenaires privilégiés et ses difficultés.
Ce rapport d'activités présente leurs bilans pour que toute l'association et ses partenaires en prennent conscience.

Merci à chacune de ces équipes et à leurs responsables pour l'énergie déployée cette année :

- Marceline Vignacourt, responsable de l'accueil
 Jean M'Balla sur l'accompagnement social,
- Marie Claude Beurrois, responsable du vestiaire,
- Michel Haustant, responsable de la domiciliation,
- Jean M'Balla présente le bilan du foyer.

Grâce aux bénévoles et donateurs, chaque service a su dépasser les contraintes sanitaires pour accueillir le plus fraternellement possible les personnes dans le besoin.

.



Rapport de Marceline VIGNACOURT, responsable de l'accueil de jour

A – Accueil à la Roseraie en 2021

2021 est à nouveau une année particulière marquée par la crise sanitaire et sociale.
L'accueil de jour a su, une fois de plus, démontrer son endurance et surtout celle de ses bénévoles qui sont restés présents, actifs et accueillants pour nos démunis en grande souffrance et toujours plus nombreux.

L'équipe de l'accueil de jour a poursuivi son adaptation aux obligations sanitaires ; distribution en extérieur sous tente quel que soit le temps et les conditions matérielles et surtout à l'augmentation de la demande sociale en particulier alimentaire : +14% d'accueillis et + 142% de colis alimentaires.

Ces besoins de plus en plus marquants engendrés par la situation sanitaire et sociale ont été satisfaits par des appels aux dons en nature, organisation de collectes (Banque alimentaire) et des coûts alimentaires et sociaux supplémentaires.

Une collaboration renforcée avec les autres acteurs associatifs du territoire a été mise en place par la Mairie, l'aide des Restos du Cœur et de l'Association AURORE pour les vaccinations COVID.
Vu le nombre d'accueillis par permanence, dont il est rappelé que nous sommes restés à 5 demi-journées (3 auparavant), nous ne pouvons toujours pas accueillir en salle mais sous tente par tous les temps.

La suspension de nos événements traditionnels (bourse aux vêtements, aux jouets, braderie, repas en juin et Noël). Noël a été fêté pour nos accueillis avec la constitution et la distribution de **400** colis cadeaux avec l'aide des lycées St Laurent et Gasnier Guy et surtout LES CIBOULETTES qu'il faut remercier tout particulièrement.

Un soutien constant et régulier des services de l'Etat (DDETS et ARS) nous ont permis de mettre en place les mesures barrières et une opération exceptionnelle de vaccination COVID à la Roseraie avec l'Association AURORE.
Un financement complémentaire de l'Etat (DDETS) a été accordé pour notre accueil de jour et la domiciliation, reconnaissant ainsi l'action constante et pérenne de nos bénévoles et nos salariés.

Nous pouvons résumer les points forts de cette année :

- Des accueillis toujours plus nombreux :
 - **1 447 personnes (1207 en 2020) soit une augmentation de 20%**
 - **lors de 14 427 passages (12 667 en 2020) soit + 14%**
- Plus de femmes avec enfants en bas âge venant du 115 et des hôtels
- Peu de tensions grâce à l'investissement de tous les acteurs et la présence indispensable du médiateur à l'accueil.
- Des attentes en accompagnement vers l'accès aux droits grâce aux outils numériques et l'action des jeunes du Service Civique entre autres.
- Des bénévoles actifs et engagés en augmentation et présents aux instances de concertation : réunions mensuelles des bénévoles et du comité de suivi.
- Des dons alimentaires en augmentation : **58 120 kg** distribués lors des permanences en restauration sur place et par des colis alimentaires au plus démunis**.**
 - des banques alimentaires : BAPIF, Croix Rouge Française à Savigny-le-Temple
 - de la Boulangerie DIAS de Chelles (1401kg gratuit)
 - des dons alimentaires des Restos du cœur.
- Des dons de produits d'hygiène provenant des agences "Dons en nature" et "Dons solidaires" (14 palettes)

Malgré les circonstances, nous pouvons ainsi constater que les objectifs que nous nous étions globalement et collectivement fixés ont été respectés.
L'accueil inconditionnel de l'autre reste un exercice complexe au regard de nos capacités matérielles et humaines (locaux, bénévoles, finances etc.) et de la situation de nos accueillis aux besoins de plus en plus nécessaires en particulier dans l'accompagnement social dans la sérénité et le respect de tous avec la grande précarité de certains démunis exclus de tout.

Une équipe dynamique et solidaire

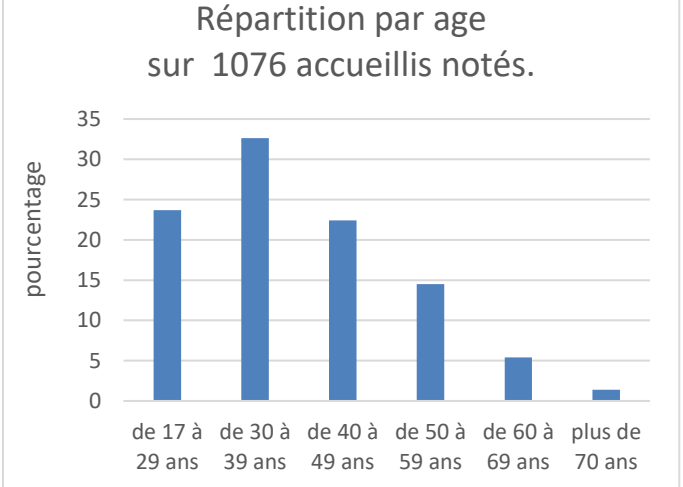
- L'équipe, composée de 30 bénévoles environ (suivant leurs disponibilités), de 3 travailleurs sociaux, d'un psychologue à raison de 3 vacations par semaine et de 3 jeunes du Service Civique, équipe renouvelée et complétée avec difficultés en cours d'année.
- Chacun donne de son temps suivant ses disponibilités, ses compétences et sa sensibilité, permettant d'assumer toutes les permanences : **144 en 2021** les lundi après-midi et mardi et vendredi toute la journée auquel il faut ajouter des temps de travail hors permanences (courses, lessives, rangement, désinfection, réunions ...)
- Chacun trouve sa place dans les différentes missions y compris les transports des dons alimentaires : **10 400 heures** offertes par les bénévoles. (Voir p 30)

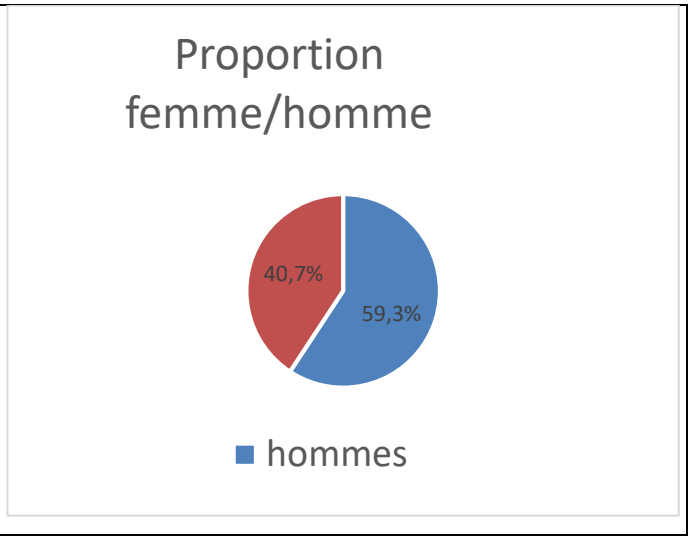
Témoignages de bénévoles

Carméla était assistante de direction : *« Dès ma retraite en juin j'ai commencé au CCAF. Je l'ai découvert lors de la collecte à Intermarché. Je voulais faire du bénévolat. J'ai parlé avec Marceline et je suis venue. Depuis j'ai découvert qu'on y fait plus que donner de l'alimentation, mais aussi des douches, des lessives, des colis et qu'il y a la boite postale, les infirmières, la psychologue… Je ne savais pas cela. Beaucoup sont dans la misère, et ont énormément besoin de ces structures d'accueil. On fait beaucoup de connaissances entre bénévoles. Les accueillis nous confient leurs malheurs, ils ont besoin d'écoute car ils sont isolés, ils n'ont pas l'électricité ni de chauffage. Heureusement qu'il y a ces associations pour aider.* »

Un public accueilli aux besoins multiples

- 2021 marque une augmentation des effectifs d'accueillis (14%) sans toutefois changer la spécificité du public venant chercher un peu de mieux être dans leur vie quotidienne en errance.
- Ce public évolue toujours : 489 personnes nouvelles accueillies et une augmentation des femmes (59 % hommes et 41 % femmes)
- Au total nous avons enregistré **14 427 passages** soit autant de petits-déjeuners ou de goûters et d'occasion d'écoute, de rencontres et d'échanges et surtout de distribution alimentaire en extérieur
- **L'accueil de jour reçoit entre 60 à 140 personnes par permanence ;** les usagers passent du petit déjeuner ou au goûter aux autres services : vestiaire, douche, lessive, accès aux droits, soins infirmiers, internet, téléphone, entretien social, bagagerie, courrier, entretien avec le psychologue et puis d'autres viennent simplement se restaurer ou chercher un colis.
- Comme en 2020 nous constatons la **présence de mamans avec leurs enfants** en plus grand nombre, souvent logés en hôtels ou résidences sociales sans restauration ni accompagnement social avec une situation précaire pour beaucoup d'entre elles.
- **Un tiers des accueillis passe très souvent**. Un autre tiers plus rarement et le dernier tiers des accueillis n'est passé qu'une fois en errance d'un territoire ou d'une structure à l'autre.





Des services offerts pour leur mieux être et leur dignité

Dès l'entrée de l'accueil, sous le barnum, chaque accueilli est identifié par un badge et invité à exprimer ses besoins. Le nouveau logiciel, spécifique au CCAF, permet une meilleure gestion des prestations offertes. Les chiffres ci-dessous résument la demande des usagers.
Par ailleurs, le suivi des stocks alimentaires est réalisé en continu sur le logiciel « Passerelle » mis à disposition par la Banque alimentaire.

Services	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Petits Dèj / Goûter	7 677	8 292	6 520	7 841	8 040	11 027	10 555	**13 663**
COLIS alimentaires							3408	**8 254**
Douches	2 038	1 734	1 490	1 669	1 537	1 834	800	**1 164**
Soins	204	496	580	240 ?	451	614	320	**401**
Lessives	399	435	403	591	522	586	300	**664**
Informatique	845	1 131	835	1 018	647	711	312	**574**

Alimentation des accueillis

L'approvisionnement alimentaire

Les commandes et le transport des aliments sont assurés par l'équipe de bénévoles.
La Boulangerie DIAS, rue Gambetta, fournit gratuitement une partie des besoins en pains (**1401 kg**).
La Banque Alimentaire d'Ile de France avec l'aide de l'Union Européenne (33 477 kg), les collectes annuelles de la BAPIF (9344 kg) et APPRO77 de Savigny le Temple gérés par la Croix Rouge (10 623 kg) apportent une aide précieuse**.**
En complément le CCAF achète les produits manquants soit **4 655 kg (+125%)** en 2020 **:** 2069 kg**.**

Le CCAF a organisé deux collectes de la Banque alimentaire en mai et novembre

Plus de 60 bénévoles ont sollicité les dons des clients de 2 magasins Intermarché et Auchan ; **8 200 kg** d'alimentation ont ainsi été collectés et répartis entre la Banque alimentaire et le CCAF.

Les acteurs de l'accès aux droits

L'ensemble de l'équipe de l'accueil de jour permet l'accès aux droits par l'écoute des besoins, la détection des non-recours à leurs droits, le signalement aux travailleurs sociaux, au psychologue, aux infirmières, ou encore par l'aide à la lecture de documents reçus par les accueillis ou les conseils d'accès aux sites Internet.

Accès aux ordinateurs et à Internet.

Leur accompagnement fut assuré par les jeunes du Service Civique et des bénévoles pour de multiples demandes **574 demandes** ont été inscrites dès l'arrivée des usagers.

Point relais CAF :

Nous poursuivons cet objectif d**'inclusion numérique** des plus démunis par des accompagnements personnalisés et des initiations collectives (qui ont été peu nombreuses à cause de la Covid)
Le CCAF est retenu par la CAF comme « point relais » au profit de nos accueillis mais aussi de tout demandeur externe à l'association. Une convention de partenariat avec financement a été signée.

L'accès aux soins

La santé des plus démunis reste une préoccupation constante en lien avec tous les autres services ; pour satisfaire cet objectif le CCAF s'appuie sur plusieurs acteurs professionnels et bénévoles (le psychologue et les infirmières).
Ces actions s'insèrent dans le Plan Santé Régional 2018-2022.

Les infirmières : Plusieurs bénévoles diplômées se relaient lors de chaque permanence pour les petits « bobos » mais aussi dans l'accompagnement vers le milieu médical et hospitalier pour les cas plus graves. Environ 70 permanences. **Les usagers ont effectué 401 passages auprès des infirmières en 2021.**

SYNTHESE DES SOINS DE L'ANNEE 2021

Entretiens/prévention(AME/CMU) ; maladies chroniques	**24**	Orientation Ville Evrard/pass	**6**
Soins/nettoyage plaies pansements	**68**	Orientation permanences médicales Médecins du monde	**12**
Soins/administration médicaments	**148**	Orientation Ophtamo/lunettes sans frontières	**8**
Orientation médecins traitants	**25**	Orientation reliage pers. dépendantes	**4**
Orientation vers centre de santé,hôpitaux	**19**	Orientation psychologue CCAF	**36**
Orientation vers centre dentaire/pass	**7**	Orientation accomp. social CCAF	**29**
Orientation vers kinésithérapeute	**1**	Addictions	**12**
Vaccination anti grippe Pass Jossigny	**35**	Orientation PMI	**1**



Prévention Covid 19 : beaucoup d'efforts ont été mis par tous pour sensibiliser les usagers aux risques sanitaires tout en distribuant largement des masques et du gel et en orientant vers le centre Covid mis en place à Chelles par les

professionnels de santé.
Avec le soutien de l'ARS et l'aide de l'Association AURORE une campagne de vaccination contre le COVID a été mise en place à la Roseraie ; plus de 90 doses ont été injectées.

La psychologue

La santé psychique des personnes précaires et à la rue a été mise à rude épreuve cette année :

- Isolées à l'extérieur, l'angoisse et la solitude furent accentuées dans les périodes de confinement,
- Appels de détresse de personnes qui basculent dans le chômage et la pauvreté,
- Confrontés à l'insécurité, en perte de repères, des accueillis ont ressenti un délaissement de la part des institutions…

Mais on observe une forte envie de vivre et une capacité de résistance de beaucoup de personnes accueillies.

Depuis plusieurs années, nous avons adhéré au **projet de santé mentale** initié et soutenu par l'Agence Régionale de Santé, considérant que la majorité de nos accueillis ou hébergés ont un besoin pressant d'accompagnement et de soutien pour leur réinsertion dans la société.
L'ARS a reconnu notre action et a signé une convention triennale avec le financement sur 3 ans : 25 000€ en 2020 et 20 000€ en 2021 et 2022.
Pour 2021, la convention de financement des vacations d'une psychologue a été renouvelée à raison de 3 permanences hebdomadaires confiées à Mme Soraya DJEDID.

Les objectifs portent sur :

- Le repérage de la souffrance psychique des personnes vulnérables reçues tant à l'accueil de jour, à la domiciliation, qu'à la pension de famille
- L'écoute, le dialogue et leur accompagnement vers les soins ou leurs démarches administratives,
- Le partenariat avec tous les acteurs de l'association et des organismes traitant de la santé mentale.

Quelques données : 64 accueillis suivis, 284 entretiens, 12 réunions internes de débriefing ou de suivis, 3 réunions Intervision et 7 rencontres avec les partenaires.
Les problématiques rencontrées sont toujours les mêmes : public en errance, sans papiers, logement, marginalité, parentalité, addictions, dépressions, troubles du comportement, angoisse/anxiété, psychoses.
Les actions portent sur leur accompagnement et soutien psychologique, leur orientation vers des centres de soins ou hôpitaux, aide à la réinsertion (sortie de prison), accès aux soins de toute forme.

L'accompagnement social des usagers

L'objectif de réinsertion et d'accès aux droits des personnes en précarité demande un accompagnement personnalisé pour comprendre chacun, comme y invite notre projet associatif. Il débute dès l'accueil par l'écoute des bénévoles lors de l'inscription puis il passe par les diverses aides qu'offre le CCAF par ses services. Puis, pour les situations les plus complexes, le relais est pris par les travailleurs sociaux.

L'équipe des travailleurs sociaux a accompli un suivi des usagers du CCAF reçus dans les divers services. Coordonnée par le directeur opérationnel, elle comprend deux autres travailleurs sociaux et travaille en étroite collaboration avec les responsables de services, les infirmières, le psychologue et les volontaires du service civique.
L'échange entre tous ces acteurs se fait **lors du comité de suivi** mensuel qui a été maintenu. Il permet de croiser leurs regards afin de comprendre le parcours de certains usagers et de mieux les accompagner. L'un des membres s'exprimait ainsi à propos de personnes très marginalisées *« Il faut continuer d'être dans l'attention, la bienveillance, car pour beaucoup le CCAF c'est leur famille »*.

L'année fut marquée par des changements de travailleurs sociaux nécessitant des temps d'insertion, de découvertes des modalités d'action du CCAF, du travail avec les bénévoles et la connaissance des partenaires locaux… et surtout des parcours des usagers. Il a fallu s'adapter aux absences pour raison de santé. Chaque changement de salariés nécessite de se reconnecter avec les partenaires sociaux. C'est pourquoi nous avons organisé des rencontres avec nos interlocuteurs :

- Le CCAS de la mairie de Chelles et la visite d'une nouvelle assistante sociale de la Maison des solidarités.
- Le SIAO qui avec le 115 constitue une plateforme de régulation de l'hébergement,
- Le PASH d'Equalis qui est maintenant chargé d'accompagner les personnes placées en hôtels sociaux,
- Le SSIAD pour les soins à domicile de malades au foyer,
- L'organisme de tutelle d'un résident du foyer,
- L'antenne d'AIDES pour la prévention du Sida…
- L'animateur du réseau Reconnect pour échanger sur l'enjeu des coffres fort numériques.

Par ailleurs de nombreuses communications se font avec les hôpitaux, la Mission locale, les CCAS…

Dans le but d'éviter les pertes de savoir et pour faciliter les transmissions, un travail de mémorisation de nos méthodes et savoir-faire a été mis par écrit sur les régularisations, l'accès au logement et l'accès à l'emploi.

De même cette année a progressé l'utilisation systématique du logiciel interne permettant une mise en mémoire des situations de personnes, des accompagnements réalisés et démarches entreprises.

Les animations collectives, pourtant programmées dans nos priorités annuelles, sur quelques thématiques (logement, addictions, Mission locale …) n'ont pu se faire à causes des risques sanitaires. Seules quelques initiations à l'informatique ont eu lieu.

Nombre d'entretiens sociaux par mois en 2021.

Une année encore perturbée par le Covid et des congés maladie de salariés.

2021	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc	Total
Entretiens	100	118	147	80	79	46	56	31	61	59	42	23	**842**
Personnes reçues	66	80	97	60	68	30	56	31	56	54	30	22	**607**

Les entretiens individuels sont le principal mode d'action de nos travailleurs sociaux pour s'adapter aux problématiques de chaque usager. Même si on n'a pas réussi à recevoir tous les demandeurs, compte tenu des absences (maladies, congés…) on a laissé le temps à chacun pour écouter et conseiller au rythme de 3 à 5 entretiens par demi-journée, selon les cas.
Lors de ces entretiens, le Travailleurs Sociaux disposent de plusieurs leviers pour aider les personnes :

- Leur connaissance des droits et des prestations sociales, souvent méconnues des usagers, permet d'accéder aux sites utiles de la CAF, de la Sécurité Sociale, des caisses de retraites… avec les bénéficiaires.
- La mise en lien avec des partenaires spécialisés : Pôle emploi, Mission locale, SIAO ; Hôpitaux, préfecture…
- La mise en lien avec les services du CCAF : domiciliation, alimentation, vestiaire, infirmières, psychologue…
- La procédure appelée « Point Conseil budget » pour les personnes ayant un endettement important.
- Les aides financières en vue de débloquer des situations et de produire un effet de levier pour d'autres démarches. En 2021, 79 demandes ont été étudiées par les TS, le conseil de direction et le président.

Les motifs des aides financières

ANALYSE: sur 79 demandes venant de 66 personnes dont 6 plusieurs fois	
7 ont été refusées plus d'autres non notées. 3 ont été réorientées ou sans suite	
9 ont été remboursées par les demandeurs ou échange espèces /CB = 980€	
Sur les 8225€ demandés on a accordé 4085€ et tenu dans le budget alloué.	
Les domaines demandés	
Régularisation: renouvellement passeports, carte de séjour, CNI, timbres fiscaux	19 fois
Transport pour démarches, santé, éviter les amendes	16 fois
Santé : hospitalisation, médicaments, factures…	13 fois
Logement: impayés, chauffage, dettes électricité …	10 fois
Dépannage devant blocage, déprime, perte emploi…	7 fois
Juge affaires familiales : attribution de la garde d'enfants	3 fois
Etudes et formation	3 fois
Amendes: covid (refus) et stationnement car elle dort dans voiture (ok)	2 fois
Cantine des enfants factures impayées (invite à voir CCAS)	2 fois
Téléphone recharge pour appeler famille au pays (solitude)	2 fois
Aide pour une naissance	1 fois
Carte de conducteur pour reprise de travail	1 fois





Exemples de résultats, suite à ces accompagnements et aides financières :
Le titre de séjour obtenu permet à plusieurs de travailler et d'autres de faire une formation.
Le don de timbres fiscaux permet à plusieurs personnes d'avoir des titres de séjour régularisant leur situation.
Maintien du moral pour un opéré du cœur. Un autre, très marginal, refait ses documents perdus et entre en confiance avec la psychologue et le CCAF. Puis il rembourse. Un jeune refait sa carte d'identité et reprend ses études.
L'obtention d'une carte Améthyste évite plusieurs mois de paiement du passe Navigo.
Carte professionnelle obtenue permettant à J de retrouver du travail.

Les domaines traités par l'accompagnement social en 2021

Lors des **842 entretiens conduits par les travailleurs sociaux**, de multiples interventions et démarches ont été mises en œuvre. L'un d'eux a pu analyser les sujets traités lors de ses entretiens. Ce tableau met en évidence cette **diversité de problèmes rencontrés** par nos usagers et la nécessité de professionnels à leurs côtés. Il faudrait ajouter les multiples relances et rappels quand les interlocuteurs ne répondent pas.

Démarches en PRÉFECTURE (111)	nombr	**DEMANDE D'ASILE (52)**	**nb**
Demande informations	32	Orientation vers Plateforme de premier accueil	15
Contact du service étrangers	23	Contact Plateforme de premier accueil	7
constitution de dossier 1ère demande de titre de séjour	11	Contact OFPRA	10
constitution de dossier renouvellement titre de séjour	9	Contact OFII/Demande informations diverses	4
Aide à la prise de rendez-vous	18	Aide demande documents à l'OFPRA	12
Accompagnement physique en Préfecture	0	Aide à la rédaction de demande asile	4
Demande de titre de voyage (demandeur d'asile)	5		
Régularisation séjour	7		
Autres services administratifs en préfecture	6		
AUTRES SERVICES ADMINISTRATIFS (36)		**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (30)**	
CNI Carte nationale d'identité	2	Contact service	3
Passeport	2	Création de compte en ligne	2
Actes de naissances	9	Aide à la déclaration annuelle	11
Dossiers mariage/pacs	2	Demande échéancier	9
Autres documents	21	Autres informations	5
CAF (42)		**RETRAITE (34)**	
Demande RSA	4	Création du compte CNAV	3
Prestations : APL, Prime activité, Allocation familiale, FSL	4	Demande retraite	7
Actualisation/Déclaration trimestrielle RSA	13	Demande ASPA	7
Contact téléphonique/lien avec service	18	Demande retraite complémentaire	7
AUTRE	3	AUTRE	10
PCB point conseil budget (23)		**AIDES FINANCIÈRES (20)**	
Échéanciers divers (dettes loyers, dettes diverses)	19	Factures impayées	
Demande garantie Visale / Action Logement	3	Aide transport : Pass Navigo, tickets bus/RER…	12
Demande LOCA-PASS	0	Avance pour pharmacie	2
Contact Banque de France (dossier surendettement)	1	Renouvellement de carte professionnelle	1
AUTRE	0	Timbre fiscal pour titre de séjour	2
		Timbre fiscal renouvellement de passeport	2
		Timbre fiscal CNI (perte/vol)	1
ENFANTS, PARENTALITE (11)		**VIOLENCES CONJUGALES, JUSTICE (25)**	
Demande crèche/garderie	0	Contact/orientation commissariat	3
Orientation/inscription scolarité	5	Contact/orientation Juge Affaires Familiales	7
Contact assurance scolaire	2	Contacts Huissiers	3
Orientation PMI / IME / SESSAD	4	Saisine ASE - Aide sociale à l'enfance	1
AUTRE	0	Contact/orientation avocat	5
		Orientation permanence juridique	6
ACCÈS AUX SOINS (86)		**ACCÈS LOGEMENT/HÉBERGEMENT (84)**	
Demande/Renouvellement AME	23	DLS Demande logement social : dossier initial	9
Demande/Renouvellement CSS	16	DLS dossier renouvellement	11
Demande Carte Vitale	8	DAHO/DALO (aide à la constitution de dossier)	5
Création compte AMELI	2	ADOMA (aide à la constitution dossier)	3
MDPH (aide à la constitution de dossier)	3	Demande foyer résidence	9
Orientation hôpital	7	Contact SAMU Social	2
PASS Ville Evrad (consultation médicale) et dentaire	3	Contact bailleurs	2
Lunettes sans frontière	3	SIAO contact/appel	16
Contact Mutuelle	9	SIAO AS Equalis	7
Addictions mise en lien avec Vie Libre	2	SIAO veille sociale	3
Addictions CSAPA et Centre de dépistage (MST/HIV)	1	Appel au 115	17
Orientation INFIRMIERE CCAF	5		
Orientation PSYCHOLOGUE CCAF	4		
ACCÈS À L'EMPLOI (35)		**AIDES 1ère URGENCE/ORIENTATION (46)**	
Orientation vers Pôle Emploi	13	Orientation Boutique de la Solidarité - Gagny	2
Actualisation situation Pôle Emploi	4	Orientation vers associations d'aide en nature	9
Aide à la rédaction de CV	3	Orientation VESTIAIRE CCAF	6
Aide à la rédaction de lettre de motivation	3	Orientation COLIS ALIMENTAIRE CCAF	19
Création Compte Personnel de Formation	1	Orientation DOMICILIATION	8
Orientation Mission Locale (moins de 26 ans)	4	Orientation vers assistantes sociales Maison DS	2
Orientation insertion par le travail / CARED	5	Orientation médecine spécialisée	0
Orientation structure de recrutement	1		
Saisine conseiller des salariés	1		



Mercredi : Retour de la Banque Alimentaire



Distribution de produits d'hygiène

Témoignages d'accueillis

Mounir déprime : « *Je suis tout seul suite à mon divorce. Ma femme est en hôtel avec ma fille que je ne peux voir que quelques heures par mois. Je vis dans un squat à Champs, je dors mal, mange mal et j'en suis malade. Sans papiers, j'ai payé 1000€ à l'avocat pour les démarches de carte de séjour mais ça n'avance pas. Pour ça je travaille des fois comme cuisiniste et je viens au CCAF me doucher et voir mon courrier ».*

Jemmen : « *Quand je viens, je prends le gouter et passe en domiciliation voir si j'ai du courrier puis au point Internet pour télécharger des documents car je n'ai pas d'adresse mail, ni d'ordinateur. Ma copine m'y aide avec son adresse mail. Heureusement que vous êtes là. Pour participer j'apporte des feuilles pour les tirages.* »

France à 82 ans dort dans sa voiture avec son petit chien : « *Merci d'avoir fait venir le plombier pour réparer la douche, car à mon âge, une douche bien chaude ça fait du bien* »

Duarté : « *Je suis né en France, de parents portugais, mais actuellement à la rue bien que j'ai fait des démarches au SIAO. J'ai un diplôme en sécurité incendie mais ne peut travailler. J'ai l'allocation handicapé. Je viens ici pour la douche, les services sociaux et passer un petit moment. Heureusement qu'il y des associations comme vous pour se restaurer* ».



Vaccination anti Covid avec Aurore



Vaccination anti grippe par les infirmières de l'hôpital

Conclusion du rapport sur l'accueil de jour

2021 a été une année difficile tant pour nos accueillis que nos bénévoles, avec des besoins de plus en plus grands dans la demande de chaque prestation pour améliorer les conditions de vie de chaque accueilli pour qu'il reste digne et qu'il puisse trouver du réconfort dans notre association. Espérons que chacun d'entre eux retrouvent un logement et un emploi.

Merci à toute l'équipe des bénévoles, aux travailleurs sociaux, à nos volontaires du service civique et à notre psychologue pour le service assuré tout au long de cette année.

Marceline Vignacourt, administratrice, responsable de l'accueil de jour.

DOMICILIATION DU COURRIER

B - Le bilan du service en 2021

Rapport de Michel HAUSTANT, responsable du service

Depuis 2014, la loi ALUR renforce le droit à la domiciliation administrative pour les personnes sans domicile stable, quelque soit leur statut et sans discrimination.
La domiciliation (gratuite) permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier.
Elle permet d'accéder à des droits auprès des différents services publics et institutions et d'obtenir des prestations.
Pour ce service, le CCAF est agréé par la Préfecture de Seine et Marne.

A/ L'équipe de la domiciliation du CCAF

L'équipe, sous la responsabilité de Michel Haustant, est composée de 8 bénévoles qui ont assuré leur mission en 2021 avec autant de dynamisme, malgré toutes les contraintes liées à la situation sanitaire que nous vivons encore.

L'équipe effectue plusieurs travaux :

- L'inscription et l'évaluation des demandes, puis des rendez-vous sont proposés, relancés par SMS…
- Les entretiens avec les personnes pour instruire les dossiers, en faisant appel si nécessaire, selon la situation de la personne, aux travailleurs sociaux ou au psychologue.
- Quatre fois par semaine un bénévole va chercher le courrier à notre boite postale 233 au centre de tri postal de Chelles, puis celui-ci est trié et classé au CCAF pour être distribué lors des permanences aux heures indiquées.
- Au bout d'un an, le domicilié est invité à venir renouveler sa domiciliation si sa situation le nécessite encore.
- La remise d'attestation de domiciliation permet aux personnes de faire leurs démarches.
- L'organisation de la distribution en extérieur, dans la file d'attente, oblige l'équipe à se déplacer vers le bureau où est classé le courrier puis à revenir pour le remettre aux personnes.

Ce mode de distribution réparti sur 3 plages horaires d'ouverture (au lieu de 2) et la réception sur rendez-vous le mercredi ont permis de fluidifier les passages dans le service et de limiter ainsi les risques de transmission du virus en sous-sol.

La charge de travail est restée intense en 2021. C'est grâce à une équipe de bénévoles courageuse, soudée et solidaire que le service de domiciliation a pu assurer cette année un fonctionnement normal

B/ Les domiciliés

La majorité des demandeurs nous est adressée par les services sociaux des communes du territoire, des associations qui ont atteint leur capacité maximale et aussi bien souvent par le bouche à oreille. Les hôpitaux orientent aussi des patients vers nous car sans domiciliation ils ne peuvent être rémunérés.

Les usagers de la domiciliation du CCAF

	Au 31 décembre		
Années	Inscrits en cours	Radiés de l'année	Total
Total 2017 →	567	266	833
Dont nouveaux	330		
Total 2018→	671	331	1 002
Dont nouveaux	443		
Total 2019→	749	376	1 125
Dont nouveaux	345		
Total 2020	635	+ 512 =	1 147
Dont nouveaux	323		
Total 2021 :	661	+ 264 =	925
Dont nouveaux :	285		

Leurs familles

Les 661 domiciliés ont aussi **des conjoints et des enfants** déclarés en tant **qu'ayants droit**. Car ils peuvent donner cette adresse.
Ils sont 404

La domiciliation permet les demandes de logement, d'aides, de travail, de scolarisation…



Constat général : baisse après 3 années fortes

Répartition hommes / femmes parmi les 661 domiciliés au 31 déc. 2021.
409 hommes (61,9 %) et **252** femmes (**38,1 %)** sont des femmes Cette proportion reste stable depuis 10 ans.

L'âge des 661 domiciliés en 2021. Les personnes en âge de travailler sont très nettement majoritaires

Age	-de 30 ans	-de 40 ans	-de 50ans	-de 60ans	-de 70 ans	+de 70 ans	
2021	134	217	154	97	41	18	

Composition des ménages des 661 domiciliés (Non renseigné : 6)

Couples avec enfants : 111 Couples sans enfant : 21
Femmes isolées avec enfants : 101 Femmes isolées sans enfant : 99
Hommes isolés avec enfants : 12 Hommes isolés sans enfant : 311
Totaux : **224** Total : **431**
On remarque par ce tableau qu'un tiers des domiciliés ont des enfants



Où logent les domiciliés ?

Hébergés chez un tiers : 255
En hôtel 115 : 188
Sans abri, squat, : 101
En voiture ou caravane : 49
En hébergement social sans service courrier : 38
Autre et non renseigné : 30

Causes de l'instabilité de logement :

Errance et itinérance : 224
Hébergé mais ne peut justifier d'une adresse : 366
Violence et rupture familiale, ou conjugale : 13
Expulsion : 4
Autre causes 16 ; non renseigné : 38

Sortie de la domiciliation : analyse des 264 radiations

Absence pendant plus de 3 mois consécutifs : 135
Le renouvellement n'a pas été sollicité : 34
Accès au logement ou hébergement : 49
Demande de la personne et éloignement du territoire : 35

Refus d'élection de domicile (pas de lien avec le territoire…) 31

Une partie de l'équipe



C/ Volumes traités et visites des usagers

	Nombre de lettres reçues	Nombre de visites
2016	18 984	9 324
2017	18 846	10 296
2018	19 337	11 387
2019	21 762	13 405
2020	**14 210**	**8 921**
2021	**14 915**	5 891 passages sans courrier 5 280 passages avec lettres remises **Total : 11 171 passages**
En moyenne 219 personnes par semaine (soit 73 par permanence)		



Conclusions

Ce service du CCAF permet aux personnes de retrouver un lien avec la société, d'être reconnues par les services publics (Impôts, CAF, Sécurité sociale…). La domiciliation a un effet de levier car elle permet d'effectuer les démarches d'insertion.
De plus en plus de domiciliés utilisent aussi les autres services du CCAF : alimentation, hygiène, accès à Internet, et sollicitent les travailleurs sociaux, la psychologue ou l'infirmière…

Merci à toute l'équipe pour le service rendu aux domiciliés, à leurs familles et à la société.



BOUTIQUE VESTIAIRE

C –Le vestiaire en 2021

Rapport de Marie Claude Beurrois, responsable

L'équipe de ce service est forte de 6 bénévoles, coordonnées par Marie-Claude Beurrois. Plusieurs de ses membres et leurs proches ont été touchés par des soucis de santé et donc d'absences bien compréhensibles.

Le vestiaire est lui aussi impacté par le Covid.

Il a dû changer son mode d'accueil. La boutique était conçue pour que les demandeurs puissent y circuler et choisir eux-mêmes selon leurs besoins et goûts. Actuellement, par précautions sanitaires l'usager ne peut toucher et essayer les vêtements. Une table barre l'entrée. Et les bénévoles apportent les vêtements demandés.

Le service **est maintenant ouvert les lundis et mardis après-midi** et pour des demandes ponctuelles. On a besoin de bénévoles pour compléter l'équipe.

Le vestiaire offre toujours une variété de vêtements, de taille, de couleurs pour enfants, femmes et hommes… On y trouve aussi des chaussures, des couvertures, des draps, des poussettes, des couettes et duvets, des valises et des sacs…utiles quand on vit dehors.



Les vêtements proviennent des dons spontanés et d'organismes collecteurs que nous remercions.

- Des particuliers, notamment suite aux appels en paroisses, ainsi qu'aux deuils ou déménagements,
- Des collectes dans des écoles et lycées catholiques de Chelles et de Lagny, et de Pressing Gambetta (Chelles)
- De l'association Partage Solidarité de Villeneuve le Comte après ses 2 grandes braderies,
- Du Secours Populaire qui partage quand nous avons des manques.
- D'achats de produits que l'on nous donne peu, tels les chaussettes, sous-vêtements, duvets, tapis de sol…

L'équipe consacre du temps au tri de ces dons et élimine ceux en mauvais états, non adaptés. Ces rebuts sont emportés chaque semaine par le Relais, association de réinsertion qui recycle ces vêtements en matériaux d'isolation.

De plus en plus de femmes demandent pour leurs enfants et plus d'une douzaine de trousseaux de naissance ont été donnés pour les femmes enceintes.

Bien que beaucoup n'ont aucune ressource, les usagers qui le peuvent ont participé davantage aux frais : 1 999€ (1 591€ l'an passé). Ceci permet d'acheter des duvets…

En 2021 : 722 personnes ont bénéficié du vestiaire (404 en 2020).
Lors de 1 078 passages enregistrés, auquel il faut ajouter les dépannages ponctuels.

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	**Total passages**
2016	118	16	99	88	84	97	11		108	96	82	114	**913**
2017	106	107	105	80	58	94	0		122	111	109	69	**960**
2018	89	85	115	76	59	95	82		117	124	121	90	**1 053**
2019	116	132	301	117	85	111	79		119	138	136	97	**1 233**
2020	167	120	66	102	106	236	135		141	96	104	80	**1 353**
2021	100	83	123	92	126	103	60	41	95	114	93	62	**1078**



120 de + qu'en 2019

enregistré

Le vestiaire est une démarche citoyenne : il évite le gaspillage, participe au recyclage des produits et surtout il concourt à la dignité des personnes démunies qui ne peuvent s'approvisionner dans le commerce.

Merci aux bénévoles mais aussi aux donateurs qui nous permettent de distribuer.

Linda, bénévole au vestiaire :
« Aider mon prochain, c'est naturel pour moi, depuis mon enfance. J'ai toujours apporté mon aide aux personnes dans le besoin. J'aime échanger avec les accueillis, et être à l'écoute de leurs besoins : vêtements, linge, ustensiles… Pour moi c'est une satisfaction. Et quand ce n'est pas mon rôle, j'oriente vers d'autres collègues. »

HÉBERGEMENT EN FOYER

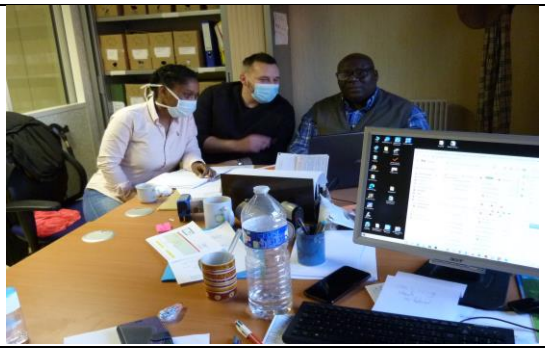
D– Le foyer André Roux en 2021

Rapport établi avec les travailleurs sociaux

Le CCAF anime une Pension de famille (4 appartements offrant 17 chambres individuelles) et un pavillon sous le statut de « places ALT » (3 chambres individuelles).
Ce ne sont pas des hébergements d'urgence d'où l'on doit sortir rapidement. Au contraire, par l'agrément de la préfecture, ces statuts permettent un logement durable, sans limite de sortie, le temps pour les personnes de se reconstruire.
Les 6 dernières années, le CCAF a logé plus de 50 personnes. Il y a donc quand même du mouvement.
Autre notion importante : il s'agit de logement « accompagné ». En effet le résident n'est pas seul, abandonné, il est suivi, conseillé, en dialogue avec l'équipe des travailleurs sociaux du CCAF.

Cette équipe sociale, qui partage son temps avec l'Accueil de jour, est constituée de deux travailleurs sociaux et du directeur. Elle a pour référent le président du CCAF.

Elle est complétée par une vacataire CARED pour la distribution des repas chaque jour.
Elle bénéficie aussi d'un suivi de la gestion financière et des locations (au bailleur MC Habitat) par les trésoriers du CCAF.
La psychologue et une infirmière CCAF rendent visite également à quelques résidents.



Le foyer travaille en réseau avec des partenaires
MC Habitat : notre bailleur à qui nous louons 5 appartements et le bureau.
La Ville de Chelles que nous remercions pour l'offre 17 repas chaque matin apportés par Elior pour les résidents.
La CARED association intermédiaire, distribue ces repas et permet un retour à l'emploi de quelques résidents.
Le SSIAD : a envoyé une infirmière à domicile pour un hébergé. Mais il ne respecte pas l'horaire de passage et il a donc perdu ce droit malgré le répit que nous avions obtenu de cet organisme
La Mission locale : bonne collaboration pour un jeune résident qu'ils accompagnent.
Tutélia, organisme de tutelle pour un résident malade.
Pôle emploi, qui a permis un bon suivi donnant droit à une formation d'électricien pour un résident.
SIAO : bons contacts, « *ils nous guident, ayant conscience que nous sommes une petite association* ».

Profils des résidents en 2021

La durée moyenne des séjours
(Calculée sur les 20 résidents présents en décembre 2021, ALT compris) est environ de 3 ans et continue de diminuer, grâce aux rotations. Elle était de 4 ans en 2017. Actuellement:

- moins d'un an : 5 personnes (au lieu de 7 en 2020)
- entre 1 et 3 ans : 5 personnes (au lieu de 6 en 2020)
- entre 3 et 6 ans : 6 personnes (au lieu de 2 en 2020)
- au-delà de 6 ans : 3 personnes (au lieu de 4 en 2020)

Leurs catégories socioprofessionnelles (Déc 2021).

- Salariés / intérimaires 10
- Retraités 6
- Demandeurs emploi 4

Leurs ressources (types de revenu).

- Salaire/revenu d'activité 10
- Retraite 6
- RSA 3
- AAH en plus de la retraite 1
- ARE 1



Les sorties du foyer
En 2021, il y a eu 5 départs du foyer : 3 vers le logement social et 2 expulsions (voir ci-après).

L'admission de nouveaux résidents
En 2021 il y a eu 5 nouvelles admissions, dont 3 jeunes travailleurs. Sans toit ils ne pourraient tenir leur emploi. En concertation avec les responsables de l'accueil de jour et de la domiciliation, un repérage des personnes ayant besoin d'hébergement est souvent abordé. Des usagers de la Roseraie se portent eux-mêmes spontanément candidats et d'autre part le SIAO transmet des candidatures. Les Travailleurs sociaux procèdent à l'étude de ces hypothèses (capacité au vivre ensemble, ressources, état de leur recherche…). En fonction des urgences et des chambres qui se libèrent, une liste est définie, les candidats reçus, les règles leur sont présentées, des visites parfois effectuées pour voir si le projet est viable de part et d'autre. Enfin, un entretien avec le président est programmé pour finaliser le contrat.

Les domaines d'accompagnements :
Ceux-ci ont porté sur l'insertion au travail, la mise à jour des documents administratifs, le vivre ensemble, la gestion du budget…L'accompagnement des malades vers les soins… L'application des mesures sanitaires dans les appartements, l'organisation de rencontres…
Nous épaulons nos résidents dans leurs démarches sociales diverses : déclaration trimestrielle de ressources (CAF, RSA), déclarations des impôts, demande MDPH, demande de mise en tutelle, demande APL, demande de naturalisation, contact de la Préfecture, contact de l'OFII, demande logement social, résidence Adoma, demande SIAO, recours au Dalo, actualisation pôle emploi, recherche formation et ou emploi, aide au renouvellement de titres de séjour, mise à jour CSS, Mutuelle, constitution de dossier de retraite, accompagnement budgétaire, écoute, collecte des participations financières, application des mesures sanitaires dans les appartements, coordination avec les aides à domicile pour 2 résidents malades, la visite en hôpital…

Plusieurs animations ont réuni à chaque fois des résidents :
Galette début 2021, 2 réunions sur le nouveau règlement, 1 barbecue cet été au pavillon, un petit déjeuner pour présenter Célina. Le projet de sortie collective au restaurant associatif de la Madeleine a capoté à cause du Covid.
Le but sera de créer de la cohésion et d'avancer vers un conseil de vie sociale avec des représentants de chaque appartement. A Noël une cravate (don reçu au CCAF) a été distribuée à chaque résident. L'un d'eux « c'est ma première cravate pour les entretiens ».

Santé et santé mentale :
Un résident, souffrant d'une grave maladie pulmonaire a été transféré par sa tutrice à l'hôpital de Jouarre.
D'autres ont des suivis médicaux pour des pathologies importantes. L'un des résidents avait droit à des visites d'infirmières mais à cause de ses absences il a perdu ce droit.
Des informations et invitation à se faire vacciner ont permis à beaucoup de faire cette prévention. En 2021 il n'y a pas eu de cas de Covid détectés.
Le Covid a provoqué des replis sur soi. Des entretiens avec la psychologue ont été organisés avec 3 résidents. C'est nouveau pour eux. Certains sont encore réfractaires. Pourtant ceci pourrait être bénéfique pour 3 autres hébergés.

La mise à jour des règles internes a été faite par étape, commencée en 2019 en s'inspirant de textes d'autres pensions de famille (UNAFO) et en analysant nos propres expériences. En 2021 le directeur a finalisé ce texte avec les travailleurs sociaux et le président, puis il a été soumis au bureau et au Conseil d'Administration. Celui-ci l'a adopté en souhaitant avoir l'avis des résidents. Il a donc été remis à chacun et commenté lors de rencontres par appartement organisées par les travailleurs sociaux. Les réactions ont porté sur 3 points : la vie conjugale car le règlement interdit aux compagnes de rester la nuit ; l'attribution des placards et l'utilisation des boites aux lettres. Ces règles sont remises à chaque nouveau résident et signées par lui.

La participation financière :
Des résidents sont fidèles et apportent leurs redevances régulièrement. Mais d'autres négligent cet engagement ou s'organisent mal, ne sachant pas tenir leur budget. Un tableau leur a été fourni dans ce but mais il faut aider chacun à l'établir. Bilan à fin décembre : 5 sont à jour de leur contribution
7 sont légèrement en retard
5 sont en sérieux endettement
3 refusent de payer. Des lettres d'avertissement ont été distribuées.

Procédure judiciaires
Depuis plusieurs années quand des résidents ne jouent plus le jeu de la participation financière et refusent de collaborer et de partir, alors qu'ils ont un emploi stable, ils font l'objet de mise en justice. Pour 2 cas celle-ci a donné raison au CCAF. Ce long processus a abouti cette année. L'huissier a averti les personnes puis a procédé à **2 expulsions** le 18 juin. Les résidents ayant libéré ces chambres la veille ont laissé du désordre matériel qu'il a fallu nettoyer. Cet événement a donné un signe stimulant pour d'autres résidents. Et a permis aux travailleurs sociaux de souffler.

L'entretien des appartements et du matériel
Des résidents ont du mal à tenir propre les appartements. On a renouvelé les produits et matériels de nettoyage et stimuler cette attention lors des visites. L'équipe est attentive à ceux qui récupèrent beaucoup d'objets jetés et ramène des insectes.



Le CCAF veille à l'entretien des locaux.

Chaque sortie est l'occasion d'un bon nettoyage, ou de remise en peinture effectuée par la CARED ou un bénévole.

Merci à André, artisan peintre, qui a refait bénévolement cette chambre qui n'avait pas eu cette chance depuis longtemps.

Il faut aider à la décoration des chambres et parties communes. Quelques tableaux de peinture ont été distribués mais c'est à poursuivre. Il est aussi courant de remplacer tel ou tel équipement (lave-linge ou autre) en cours d'année.



Nouveaux lits

Devant les invasions de cafards et de punaises de lits, après une étude comparative des fournisseurs par les trésoriers, le Conseil d'Administration avait budgété le changement de tous les lits.
En juin ces **lits anti acariens et anti punaises** ont été livrés et installés dans les appartements. Les résidents apprécient.
Cette opération de 11 000€ a été **prise en charge par la Fondation Saint Etienne pour 10 000€** que nous remercions à nouveau.
Ceci a permis également une mise à jour des équipements électroménagers et de literie.

Ci-contre : Un résident installe son nouveau lit

Nouvel appartement
Notre bailleur MC Habitat nous a prévenus que le **pavillon** que nous louions rue de la Remise, allait être démoli dans la cadre de l'opération de réhabilitation de ce quartier. Notre bailleur nous a assurés nous reloger ailleurs. Il nous a contacté fin décembre pour une visite d'appartement (immeuble des pompiers). Le transfert s'est fait fin janvier 2022 dans un appartement très propre permettant de loger 4 résidents.

Merci à l'équipe du foyer pour les relais effectués et le travail réalisé avec les résidents.

3 / Le rapport moral 2021

Présenté par François Anger, président

Chers amis, vous venez de lire le bilan de l'action de nos 4 services. Revenons sur quelques observations transversales sur le contexte, la vie interne du CCAF, nos buts et les collaborations avec nos partenaires.

A / Le contexte de notre action

Le monde a-t-il perdu sa boussole ? Des milliardaires partent en tourisme dans l'espace, les capitaux, les containers, les armes… circulent librement mais des hommes, des femmes, des enfants sont bloqués aux frontières en plusieurs points du globe. Le sous-développement, les conflits et les catastrophes climatiques et sanitaires … ainsi que les lumières de l'occident, continuent de provoquer des migrations, voire les instrumentalisent (Biélorussie).
L'épidémie de la Covid, puis la crise économique, ont toujours des « effets dominos », des mutations profondes de notre société. Le sociologue Jean Viard constate « *la pandémie de la Covid-19 va pousser de nombreux Français à changer de travail, de ville, de compagnon …* » il y aurait 5 millions de déménagements et 1 million de divorces et séparations… Beaucoup de personnes s'interrogent sur leurs choix de vie. Ils veulent maitriser leur destin. C'est bon signe, mais les plus pauvres ont moins cette chance.
A Chelles, beaucoup de chantiers de construction ont repris mais ils sont surtout destinés à de l'accession à la propriété. **Trop peu de logements sociaux** à bas coût sont créés pour répondre à la demande. Qu'en est-il des 10 000 demandes de logement social sur notre territoire ?
Au plan de l'emploi, à cause de la Covid, des précaires ayant perdu leur travail se sont tournés vers nous (y compris des restaurateurs). La reprise économique ne se fait que lentement ressentir pour les travailleurs de faible qualification.

Evolution du paysage social et associatif local
A Chelles, en plus d'ADOMA et d'Empreinte, l'association AURORE complète son implantation : Centre d'hébergement d'urgence, chambres pour « grands marginaux », Csapa Addiction, places d'insertion par le travail.
A Brou, en plus de Coalia et du Centre d'Hébergement d'Urgence de la Croix Rouge, Emmaüs Solidarité vient d'ouvrir un nouveau Centre d'Hébergement d'Urgence.
Equalis (Meaux) mandaté pour l'accompagnement social des personnes en hôtel, a commencé son travail.
Les réunions mensuelles des associations de solidarité se poursuivent (SPF, CR, Panier Malin, Resto du Cœur, CCAF…) animée par le CCAS de la mairie de Chelles.
Au CCAS de Chelles l'ouverture du guichet « France service public » pour plus de proximité est à saluer.
Dans le même temps, notre collaboration avec la Banque alimentaire d'Ile de France s'est accentuée.

B / L'action de l'association CCAF.

Nous avons conduit un ensemble de choix importants :
Malgré ce contexte sanitaire prégnant avec la poursuite de la pandémie du Covid et toutes ses conséquences et inquiétudes pour les personnes qui se côtoient au CCAF, notre action s'est poursuivie. C'est en soi un exploit ! Les adaptations initiées en 2020 ont été prolongées. Un moment, on a cru pouvoir revenir en sous-sol mais la 5ème vague nous a obligés à rester et à tenir malgré le froid dehors sous le barnum pour continuer les distributions.

Ainsi 5 demi-journées d'ouvertures pour l'accueil de jour, 3 pour la domiciliation, 2 pour le vestiaire ont été tenues.
A côté des flux de distributions alimentaires et du courrier en extérieur, les autres prestations ont continué en sous-sol (TS, Psy, infirmières, ordinateur point CAF, douches, laverie, bagagerie, vestiaire…) mais la distance entre le barnum et ces possibilités fait qu'elles sont moins visibles et pas toujours identifiées par les nouveaux venus. Mais 1 passage sur 3 (en extérieur) génère une utilisation d'au moins un de ces services en sous-sol.

Les demandes d'aide alimentaire ont continué de nous mobiliser fortement tant pour la collecte des denrées que pour leur distribution. L'attribution des colis a été vérifiée. Au regard des manques de ressources incontestablement elle se justifie. Mais une famille ne peut tenir une semaine avec notre colis. L'aide d'autres associations est nécessaire pour beaucoup.

Une intense mobilisation pour la prévention sanitaire face au Covid, outre l'invitation quotidienne aux mesures de protection et à l'information, le CCAF a procédé à des centaines d'entretiens pour motiver et inscrire aux vaccinations au centre culturel puis sur notre site, avec Aurore et l'ARS, afin d'être au plus proche des usagers. De même face aux risques de grippe comme chaque année nous avons accueilli sur notre site le service de vaccination de l'hôpital de Jossigny. Par ailleurs nous participons au « Mois sans tabac » en distribuant les documents sur cette opération nationale. Une matinée avec AIDES, spécialisé dans la détection du Sida, a été reportée de quelques mois.

C / Mise en œuvre du projet du CCAF (notre but)

Notre projet associatif, voté par l'Assemblée générale de mars 2016, rappelle **la finalité de notre action : « la réinsertion des plus démunis »** et indique les objectifs concrets à atteindre. En 2021, à cause de la pandémie certains n'ont pu être mis en œuvre que partiellement.

1/ Accueillir pour répondre aux besoins de première nécessité.
C'est cette réponse aux besoins primaires (alimentation, douches, hygiène…) qui a nécessité beaucoup d'énergie cette année comme le bilan de l'accueil le montre. Mais ceci est indispensable pour nos usagers.

2/ Permettre d'accéder à la citoyenneté et aux droits
Nous avons répondu à beaucoup de demandes d'information et de mise à jour des situations administratives des personnes en difficulté. Par les travailleurs sociaux et nos bénévoles munis d'ordinateurs, bien des accompagnements individuels ont été conduits en apprenant à utiliser les sites CAF, Sécurité sociale, Pôle emploi…. Mais les groupes d'initiation collective ont été peu nombreux.

3 /Améliorer la santé et l'accès aux soins
Après l'écoute des besoins par les bénévoles, les travailleurs sociaux, les infirmières et la psychologue interviennent. La sensibilisation des usagers aux gestes barrière contre le Covid nous a demandé d'expliquer et redire à chaque ouverture les enjeux. Des centaines de masques ont été distribués grâce aux livraisons de la préfecture. Les vaccinations anti Covid et antigrippes, avec Aurore et les infirmières de Jossigny, ont pu se faire.

4/ Permettre de se loger décemment
Avec les démunis, la recherche d'un toit, l'appel au 115 et l'intervention auprès du SIAO, la demande de logement social sont travaux quotidiens mais ils se heurtent toujours au c**ontexte de pénurie de logements à bas coût.**

5/ Ouvrir à la culture, à l'alphabétisation
Cet aspect de notre projet a dû être momentanément mis en attente. Seules quelques dizaines de livres et de puzzles ont pu être distribués lors de l'opération des cadeaux de Noël.

6/ Mettre en route vers la formation et l'emploi
Des aides à la rédaction de CV, les photocopieuses et ordinateurs ont servi pour maintenir le lien avec Pôle emploi, les entreprises d'intérim ou la Mission locale ont pu continuer.

Ces 6 objectifs demandent une méthode appelée « suivi et accompagnement social »
Les grands sportifs bénéficient d'entraineurs. De même, sortir de la précarité demande d'être soutenu, conseillé, encouragé pour les démarches complexes, notamment par des travailleurs sociaux avec les infirmières, le psychologue, les bénévoles pour surmonter, parfois, des échecs répétés.

Le CCAF n'est pas spécialiste de ces 6 domaines mais il veille au démarrage de ces processus avec les plus vulnérables.

D/ L'ensemble des acteurs composant le CCAF

L'association se renouvelle et accueille de nouveaux membres offrant leur disponibilité et ou leur participation financière. Elle compte fin déc. 2021 : **155 membres actifs (**bénévoles et donateurs) 163 en 2020. Ce qui lui permet d'employer des salariés, des personnes en vacations et des jeunes du Service Civique. Petit tour de ces acteurs :

Les membres bénévoles

On observe un turnover des personnes actives au CCAF. Ce phénomène est constaté chez nos partenaires (services publics et associations) où nos interlocuteurs changent souvent. Le CCAF ne fait pas exception à tous les niveaux.
Des bénévoles se proposent pour un temps, entre 2 emplois ou une formation pour reconversion. Ils viennent, avec beaucoup de générosité, nous prêter main forte. C'est une joie d'accueillir des nouvelles et nouveaux bénévoles, de les mettre en route, de découvrir leur diversité. Ceux qui continuent assurent la stabilité de l'action des services.
Il n'est pas simple de trouver des bénévoles en capacité de prendre des responsabilités durables dans l'association.
A noter que des bénéficiaires ont rejoint les équipes et se sont bien intégrés dans cette démarche de service.
En 2021, **63 personnes** ont donné du temps de bénévolat et d'autres nous ont rejoint lors des collectes alimentaires.

Bénévole : je me sens bien

M'Balou, originaire de Guinée Conakri, est en France depuis presque 9 ans. Elle vit à Chelles chez une amie d'enfance. Elle n'a pas encore de papiers, *« mais je déclare mes impôts chaque année. Et j'ai commencé mon dossier avec Martin »*. Venue rencontrer Marceline, elle a intégré l'équipe accueil. « *Je suis contente d'aider les gens, je me sens bien dans cette activité ».*

Les membres donateurs

Parmi les amis et membres du CCAF **beaucoup s'impliquent** par leurs dons financiers. Nous sommes **113** personnes à soutenir notre association. Les dons vont de 20€ à 4 000€. 145 fois vous avez envoyé des dons au CCAF (certains plusieurs fois). A tous, un grand merci car ensemble vous avez réuni **26 815€,** soit autant que l'an passé. Et **27 nouvelles personnes ont donné au CCAF** pour la première fois, dont les sœurs bénédictines de Brou, attentives à notre action, que nous saluons chaleureusement aussi. Mais 45 donateurs de 2020 n'ont pas renouvelé leur don (oublis, soucis de santé, la générosité Covid s'éloigne-t-elle ? ou n'avons-nous pas assez relancé sur les besoins ?).

Evolution du nombre de donateurs et total partagé

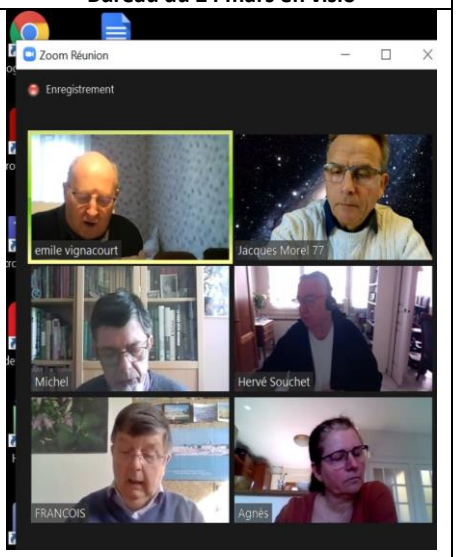
Année :	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	**2020**	**2021**
Nombre Donateurs	27	50	78	87	75	101	96	98	115	110	**132**	**113**
Ont donné	3375	6260	7215	10624	10494	14100	12885	15073	14538€	16 200€	**26 795**	**26 815€**

Les membres d'honneur sont fondateurs de l'association CCAF en 1984 : le pasteur Jean Besset et Mme Jeanne Leroy, toujours en lien avec nous. Nous n'oublions pas aussi les donateurs décédés cette année, notamment André Schneider. Continuons d'appeler car l'association a besoin de nouveaux donateurs.

Le Conseil d'administration et son bureau en 2021

Membres	Fonctions, responsabilités	Mandats
François ANGER,	Président, membre équipe accueil	Elu au CA et au bureau
Jacques MOREL,	Vice-président et délégué Association familiale protestante	Membre de droit. Elu bureau
Agnès Wolf	Secrétaire de l'association	Elu au CA et au bureau
Guy LECONTE	Secrétaire adjoint et délégué de la Société St-Vincent de Paul	Membre de droit. Elu bureau
Hervé SOUCHET,	Trésorier de l'association	Elu au CA et au bureau
Michel GAZAGNE,	Trésorier Adjoint et Responsable RH	Elu au CA et au bureau
Philippe de KERGORLAY,	Paroisse catholique de Chelles	Membre de droit
Romy LEGRAND,	Paroisse protestante Lagny Chelles	Membre de droit
A LEGEAY ou J LOZACH	Secours Catholique Seine et Marne	Membre de droit
Poste vacant	Paroisse orthodoxe St Séraphim	Membre de droit
Michel HAUSTANT,	Membre de l'équipe domiciliation	Elue au CA
Marceline VIGNACOURT	Responsable de l'accueil de jour	Elue au CA
Emile VIGNACOURT	Relations collectivités publiques	Elu au CA et au bureau
Luc MONTI	Membre de l'équipe accueil	Elu au CA
Jocelyne SCHMIDT	Membre de l'équipe accueil	Elue au CA
Dominique GROS *	Membre de l'équipe accueil	Elu au CA
Olivier KATONA *	Membre du CA	Elu au CA

Bureau du 24 mars en visio



* Faute de temps ces élus ne peuvent continuer en 2022 au Conseil

Les travaux du Conseil d'administration et du bureau

En 2021, le CA s'est réuni 9 fois et le bureau 8 fois, principalement en visio, pour des réflexions et des décisions collectives chaque mois. A ceux-ci, s'ajoutent l'AG et l'AGE qui validera les modifications de nos statuts. De nombreux échanges par mail permettent de prendre des décisions rapides si nécessaire. Les administrateurs débattent de nombreux sujets comme :

- Le suivi du contexte social pour l'organisation de nos services,
- Le point sur les différents services pour accompagner au mieux les bénévoles,
- L'appel à de nouveaux bénévoles pour palier au turn-over,
- La recherche de nouveaux administrateurs pour remplacer notre Président,
- La gestion du personnel avec l'arrivée d'un nouveau directeur opérationnel, de nouveaux travailleurs sociaux et jeunes du service civique,
- Les finances : point comptable, point budget, point subventions,
- Les investissements : nouvelle camionnette de plus grande capacité, lits anti-punaises…
- Différents groupes de travail ont préparé ces CA, par exemple sur les règles intérnes du foyer, la collecte alimentaire pour la BAPIF, les responsabilités des administrateurs, la formation des bénévoles, les liens avec la paroisse, l'avenir des locaux en collaboration avec Association Sainte Bathilde, l'accès aux droits et à la régularisation de titre de séjour, l'accès au logement, la prévention autour de la drogue, du VIH et de l'alcool…
- La gestion des résidents du foyer,
- La braderie de Villeneuve le Comte…

Un temps spirituel préparé par Romy Legrand a eu lieu grâce à un dialogue muet pour exprimer les ressentis et attentes de chaque administrateur.

Le conseil de direction

Réunissant les responsables des services, le directeur opérationnel et le président, ce conseil (tous les 15 jours à 3 semaines) assure la cohésion concrète des travaux des équipes, le calendrier, la répartition des tâches…
Il étudie et décide des admissions au foyer des personnes provenant de l'accueil ou de la domiciliation ou orientées par le SIAO, ainsi que les demandes financières ou alimentaires… Ces personnes participent activement chaque mois au comité de suivi des accompagnements pour croiser les regards des diverses compétences.

Cette vie associative et les soutiens financiers permettent d'associer **d'autres statuts** : les salariés, les vacataires, et les jeunes du service civique, stagiaire… pour mettre en œuvre le projet associatif du CCAF.

Les salariés et vacataires

De même au plan des salariés travailleurs sociaux, un turnover existe, pour cause de changement d'orientation professionnelle, de départ en retraite et de longue maladie …. Quoi de plus normal ? Notre directeur opérationnel Éric Masse accueilli en décembre 2020 n'a pu poursuivre pour des raisons personnelles et nous a quittés en déc. 2021. Martin Pautard, après 10 mois au CCAF a décidé de s'engager dans une nouvelle formation professionnelle.
Jean Bosco Mballa, élément stable, continue d'apporter sa compétence sur l'insertion des migrants notamment.
Célina Hassani, assistante sociale nous a rejoint en 2022
Une nouvelle psychologue, Soraya Dejdid a maintenant une année d'expérience très positive parmi nous.
Mais au cours de ces passages, on risque des pertes de mémoire en deux domaines essentiels : celui concernant les parcours des accueillis d'une part et d'autre part les savoir-faire spécifiques aux métiers du CCAF.

Les recrutements ne sont pas simples, il y a peu de vocations et de candidatures, pourtant les salaires sont corrects. Il faut oser des recommencements. Nous avons de bonnes nouvelles pour 2022. Je suis heureux de vous dire que mi-avril nous accueillerons un nouveau directeur. Vous le connaissez, il s'agit d'Hervé Laplaize, qui a été secrétaire de notre conseil d'administration. Il connait bien le CCAF. Il apportera sa compétence de gestion d'établissement.
Nous saluons le travail de l'ensemble de ces personnes pour le service rendu aux usagers de notre association.

Les jeunes du Service Civique

Tous les 6 à 8 mois il faut à nouveau recruter, recevoir les candidats, conclure des contrats, accueillir et mettre en route de nouveaux jeunes volontaires. Chacun fait de son mieux au service à tous et apporte sa fraicheur. Ils y font aussi beaucoup de découvertes sur le social, le travail et la vie associative… Un grand merci pour eux.

Pour son futur métier

Grâce : « *Je suis arrivée en décembre au CCAF et je découvre plein de choses : la demande des accueillis, par exemple pour une déclaration à la Sécurité sociale, ouvrir un compte sur Amélie, une attestation de naissance pour l'OFFPRA… J'acquière des compétences pour comprendre la situation de chacun, et aussi le secret professionnel, le rôle des travailleurs sociaux… Ce temps au CCAF confirme mon projet professionnel d'être travailleur social, ça me montre le métier et me donne envie. J'ai beaucoup d'aide par le responsables, les bénévoles, les TS… ça me pousse en avant et m'a fortifiée* ».

E / La communication du CCAF

En plus du bouche-à-oreille, non négligeable par nos amis et nos usagers, nos supports jouent leurs rôles :
- En direction des donateurs : les envois pour l'AG et 2 bulletins en juin et novembre (nouvelles de l'association et appel au don) qui suscitent des partages généreux.
- En direction des usagers : 2 bulletins « Malin ensemble » en février sur les prestations sociales puis en nov. donnant une méthode pour inviter à établir leur budget.
- En direction des jeunes : séries d'interventions au collège Gasnier-Guy à Chelles et au lycée Saint Laurent à Lagny.
- Aux membres du Rotary : une présentation du CCAF et des étudiants parmi nos usagers.
- En direction des habitants : articles dans le magazine Vivre ensemble, brèves dans le bulletin municipal et les feuilles paroissiales, site Internet, publications sur des réseaux sociaux, publication dans le guide « Soli guide » ...

A ceci s'est ajouté comme chaque année le stand au Carrefour des associations…
Merci à Sylvie Ziba, graphiste et Joël Hohweiller, webmaster, Hervé Souchet pour leurs contributions bénévoles efficaces.

Stagiaire de l'ENA

Un élève (adulte) de l'Ecole nationale de l'administration, après des stages en hôpitaux, a demandé à pouvoir faire 10 jours d'observation au CCAF pour connaître l'action d'une association et ses relations avec les administrations.
« *J'ai remarqué la palette d'interlocuteurs, la nécessité de professionnels et de bénévoles, et j'ai beaucoup appris sur les savoir être, le besoin de relations des usagers, d'être pris en considération, le besoin de souplesse, de neutralité dans les situations de tension. J'ai été bien accueilli, c'est une bonne aventure humaine. Je rejoins le ministère de la santé au service du personnel* ». Fin mai 2021

F / Conclusions du Rapport moral

Notre action ne pourrait perdurer sans au moins 6 apports essentiels qui font l'alchimie du CCAF :
La force des convictions des membres qui depuis le début du CCAF en 1984, croient en l'humain, en sa dignité, et le respecte, car il est notre frère, qu'il est appelé à se mettre debout et pour apporter sa part à la société… Ces convictions sont le moteur de notre collectif.
La force du bénévolat de ces femmes et hommes qui donnent de leur temps, de leurs compétences pour servir et vivre cette fraternité chrétienne et républicaine. Ils font des choix pour être les têtes et les mains accueillantes du CCAF.
La force des dons financiers de nos membres donateurs, qui souvent ont été eux-mêmes bénévoles, et connaissent des difficultés de santé ou sont très pris par leurs activités professionnelles, ils renouvellent leur confiance en nos équipes et participent ainsi pleinement à notre projet d'insertion des démunis.
La force des partenaires qui soutiennent par leurs compétences ou financièrement notre association. Les associations et fondations qui elles aussi font le choix du partage. Les collectivités publiques locales et les instances de l'Etat qui agréent des missions de « service public » aux associations et leur donnent les subventions pour agir.
La force des dons en nature de tant de donateurs discrets qui évitent le gaspillage et d'organismes collecteurs comme la Banque alimentaire et autres agences de dons matériels offerts par des entreprises.
Mais tout ceci n'aurait pas de sens si ces apports ne rencontraient pas **la force des usagers eux-mêmes** qui avec leurs faiblesses, leurs accidents de la vie, leurs échecs parfois, tiennent malgré des conditions de vie souvent inhumaines. Ils gardent une soif de vivre, une ténacité pour s'en sortir, qui nous étonne et nous stimule pour marcher à leurs côtés.

Vivre avec l'incertitude
Au plan mondial la paix a encore du chemin à faire pour éviter d'énormes migrations. Au plan du pays les incertitudes inquiètent. On le voit lors des débats pour l'élection présidentielle. Notre société se cherche et les personnes aussi. Quelles que soient les orientations politiques ou que l'on se désintéresse des choix de société, **les réalités de la grande pauvreté**, de l'exclusion d'humains sont des questions centrales pour tous qui appellent des changements de mentalité et des choix économiques et politiques radicaux.

Au plan local, les réseaux associatifs et paroissiaux sont eux aussi fragilisés, voire rétrécis, endormis par la pandémie, des groupes ont disparu. Pourtant, la fraternité avec les plus pauvres ne peut être oubliée et elle doit se manifester par des sensibilisations continues et des appels à bénévoles (jeunes, adultes et retraités) pour animer le CCAF qui en est leur émanation. Pour qu'ensemble on soit signe de fraternité évangélique et républicaine.

Organisation précaire, mais cœur ouvert
L'organisation du CCAF sera toujours perfectible. On n'aura jamais assez de bénévoles disponibles. On n'aura jamais assez de travailleurs sociaux pour tous les accompagnements souhaitables. Au plan de nos méthodes, l'organisation parfaite n'existe pas. Mais ce qui est plus essentiel c'est que le CCAF soit capable d'écoute, d'empathie, de fraternité avec les personnes reçues. Le CCAF est solide par certains aspects mais reste aussi précaire avec les précaires.

La constance de la demande des démunis indique le bien fondé de notre action mais aussi qu'il nous faut des locaux plus grands pour recevoir les usagers dans de meilleures conditions. C'est tout l'enjeu des échanges que nous poursuivons avec l'Association Sainte Bathilde afin de louer l'ensemble des locaux de la Roseraie quand ce sera possible dans quelques années.

Permettez-moi, pour terminer, une touche personnelle. C'est la dernière fois que je vous présente ce rapport. Après 9 ans de mandat, il est sain pour notre association de passer le flambeau à des plus jeunes. C'est pourquoi j'ai demandé au Conseil d'Administration de trouver un nouveau président. A ce moment là, avec le nouveau directeur, ils assureront l'avenir de notre belle association. Mais je suis fier et heureux du travail que nos équipes accomplissent. Je veux témoigner que cette fraternité entre nous et avec les accueillis procure beaucoup de joie. J'ai vu tant de visages retrouver espoir et de personnes relever la tête... et je continue avec vous tous, comme simple bénévole, en tenue de service, confiant. Merci à tous de m'avoir fait confiance et donné la chance de tant de découvertes.

4 / Rapport gestion - Finances

Présenté par Hervé Souchet, trésorier

La crise du Covid19 a continué et avec elle, les files d'attente à l'Accueil de jour du CCAF.
Le CCAF a vu les demandes de colis augmenter de façon considérable, car la population de nos Accueillis a changé. Nous prenons en charge de plus en plus de familles mais aussi de femmes isolées avec des enfants.

Nos bénévoles ont toute notre gratitude pour leur énergie et leur ténacité, car les distributions ont continué à l'extérieur de nos locaux, qu'il pleuve ou qu'il vente, afin d'accueillir aux mieux les plus défavorisés d'entre nous.
Grâce à leur engagement permanent et indéfectible et au soutien des différents services de l'État, des Fondations, des donateurs, nous avons pu ainsi recevoir ceux qui frappaient à notre porte :

- Nos horaires d'accueil ont été élargis aux mardis et vendredis après-midi
- Nous sommes passés de 140 à 200 accueillis par jour, et de 100 colis à 200 colis par semaine
- Nous avons 661 domiciliés dont la moitié bénéficie de l'accueil de jour et de l'accompagnement social.
- Nous avons pu mettre en place une opération de vaccination contre la Covid.

Il me faut aussi parler d'argent, qui est essentiel pour poursuivre nos actions de lutte contre la faim et l'exclusion.
Notre CCAF est en bonne santé grâce :

- A ses bénévoles, car sans eux nos charges seraient beaucoup plus élevées, si l'on comptabilise leur investissement en temps et en compétence.
- A ses nombreux donateurs, qui répondent tous les ans fidèlement à nos appels. Les dons sont stables par rapport à 2020…quel bonheur et honneur, en tant que trésorier, de pouvoir compter sur leur soutien !
- A la reconnaissance de nos actions par les services de la Préfecture DDETS, de l'ARS, des Mairies, des Fondations privées (St Etienne, Bruneau), des Associations (Villeneuve Solidarité-Partage, Secours Catholique, Ste Bathilde, etc...) …qu'ils en soient ici tous remerciés.
- Aux dons alimentaires gratuits de la BAPIF – Banque alimentaire- (en lien avec le Fond Européen : FEAD) et des Restos du cœur, et aux achats à prix très réduits de produits alimentaires et de d'hygiène de la Croix-Rouge insertion, Agence de don en Nature, Dons Solidaires.
- Aux commerçants de Chelles : Boulangerie Dias L'Epi d'Or, Press'in Gambetta, l'entreprise de peinture APR, Les Ciboulettes, Plateau de Terroirs, etc…). Un grand merci à eux pour leurs dons en nature

En 2021 nos deux investissements principaux ont été :

- Une nouvelle camionnette financée en partie par la Fondation Bruneau car la capacité de chargement de l'ancienne était devenue trop petite face à nos besoins en approvisionnement.
- 20 lits anti-punaises financés en grande partie par la Fondation Saint Etienne, pour toutes les chambres des résidents du Foyer (Opération désinfection menée en concertation et coordination avec notre bailleur social MC Habitat pendant l'installation des lits).

Concernant le Foyer, et comme annoncé l'année dernière, 2 résidents ont été expulsés en juillet 2021 à la suite de jugement en notre faveur.
Nous faisons un point trimestriel sur les participations de Foyer, et avons décidé cette année :

- D'apurer les provisions faites pour les résidents partis et qui sont devenus irrécouvrables.
- De provisionner à 100% les comptes de certains débiteurs
- De provisionner les prêts non remboursés

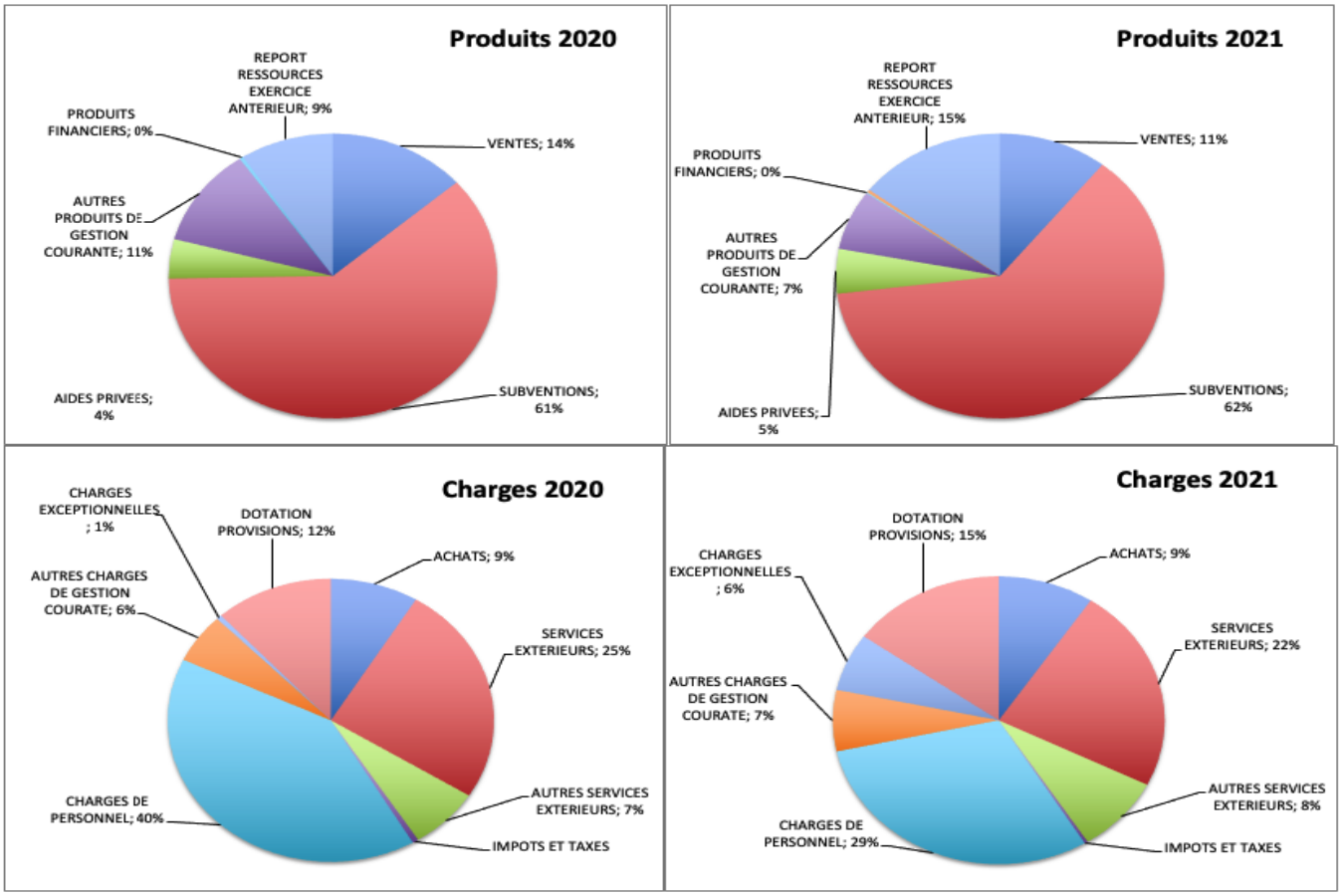
La vigilance reste de mise quant à la bonne tenue des comptes et notre compte bancaire fait l'objet d'une surveillance quotidienne.
Le suivi des paies, des congés est réalisé par Michel Gazagne en relation avec le cabinet comptable Rouxel.
Merci à Michel, Trésorier adjoint et RH, et à Mme Rouxel pour ce suivi si précis.

Et comment ne pas remercier mes deux indispensables partenaires, que sont Blandine Lavialle et Anne Garcia, qui tiennent bénévolement notre comptabilité. Leur travail est remarquable.

Merci aussi à Mr Philippe Depoutot, Commissaire aux Comptes, et à son équipe pour leur écoute et leur aide en cette période délicate de changement de plan comptable.

2021 - ANALYSE DU RESULTAT

Le tableau en page 25 vous donne le bilan complet : les produits s'élèvent à 461 173 € et les charges à 449 409€.



I – Évolution des Produits 2020/2021. Les principaux sont :

- Les subventions de la Préfecture DDETS en augmentation de 29% (subvention exceptionnelle de 50 000€)
- Une nouvelle subvention de 5000€ d'Urgence ESS : fonds dédié aux associations de l'Économie Sociale et Solidaire

II - Évolution des Charges 2020/2021. Les principales sont :

- Le poste de médiateur : 5 demi-journées au lieu de 3 en 2020
- Une psychologue, qui a rempli sa mission toute l'année, et non 6 mois comme en 2020
- Une année complète de facturation pour la nouvelle société de nettoyage (8 mois en 2020)
- Les charges de personnel inférieures de 9% par rapport à 2020, dû essentiellement aux vacances de poste.
- La hausse des postes pour l'aide sociale, pour la nourriture et les produits d'hygiène
- La hausse des charges exceptionnelles et des dotations aux provisions et amortissements.

III - Résultat :

Notre résultat 2021 est excédentaire et en hausse à 11 763,89 euros. Nous avons dû modifier notre façon d'enregistrer certaines opérations comptables afin de mettre en conformité notre comptabilité avec le règlement ANC 2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Nous avons donc dû aussi effectuer quelques reclassements en passant certains achats en « Immobilisations » et en les amortissant. Les deux plus importantes ont été de :

- Comptabiliser l'achat de la nouvelle camionnette en « Autres Immobilisations corporelles » à l'Actif du Bilan au lieu de passer cette écriture dans notre Compte de Résultat, et d'effectuer un amortissement sur 3 ans pour celle-ci.
- Comptabiliser la Subvention reçue de la Fondation Bruneau en « Subventions d'Investissement » au Passif du Bilan au lieu de passer cette écriture en totalité dans notre Compte de Résultat et passer, de ce fait, la quote-part en « Produits Exceptionnels ».

Pour être conforme, nous vous demandons d'affecter ce résultat augmenté du report à nouveau pour 340 416 € et des autres réserves pour 95 233 € en « Réserves pour projets de l'entité », le tout à hauteur de 447 413 €.

CCAF BUDGET 2021

	SERVICES COMMUNS REEL 2020	SERVICES COMMUNS REEL 2021	SERVICES COMMUNS BUDGET 2021	FOYER REEL 2020	FOYER REEL 2021	FOYER BUDGET 2021	ACCUEIL DOMICILIATION REEL 2020	ACCUEIL DOMICILIATION REEL 2021	ACCUEIL DOMICILIATION BUDGET 2021	REEL 2020	REEL 2021	BUDGET 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION												
VENTES	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 930,41	1 000,00	0,00	1 930,41	2 000,00
Ventes diverses (stand, vestiaire, brochures)								1 930,41	1 000,00	0,00	1 930,41	1 000,00
Fêtes manifestations publiques			1 000,00								0,00	1 000,00
SUBVENTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	116 195,16	116 190,00	0,00	170 940,01	113 000,00	0,00	287 135,17	229 190,00
Labellisation Point Conseil Budget								15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
Subvention ARS								22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
Subvention ARS FIR MI 1-8 Dépenses COVID								5 000,00			5 000,00	0,00
Plan rebond AVS Parentalité Exceptionnel								2 000,00			2 000,00	0,00
Subvention urgences ESS								5 000,00			5 000,00	0,00
Subvention Crédit Mutuel								300,00			300,00	0,00
Fonds Développemet Vie Associative										0,00	0,00	0,00
Subvention Préfecture DDETS					111 690,00	111 690,00		112 000,00	62 000,00	0,00	223 690,00	173 690,00
Subvention Service Civique								3 340,01	3 000,00	0,00	3 340,01	3 000,00
Subvention Mairies Vaires Chelles								3 800,00	6 000,00	0,00	3 800,00	6 000,00
CAF numérique								2 500,00	5 000,00	0,00	2 500,00	5 000,00
DDCS Allocation logement T					4 505,16	4 500,00				0,00	4 505,16	4 500,00
FONDATIONS ET ASSOCIATIONS	0,00	0,00	27 100,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	13 400,00	6 500,00	0,00	23 400,00	33 600,00
Association Villeneuve			4 500,00					8 000,00	1 500,00	0,00	8 000,00	6 000,00
Secours catholique			6 000,00					4 000,00		0,00	4 000,00	6 000,00
Fondation Caritas											0,00	0,00
Fondation Abbé Pierre			2 500,00						2 500,00	0,00	0,00	5 000,00
Dons A.C.Orthodoxe										0,00	0,00	0,00
Dons A.F.Protestante			600,00					600,00		0,00	600,00	600,00
Assoc St Vincent de Paul			1 000,00					800,00		0,00	800,00	1 000,00
Fondation Bruneau			10 000,00						0,00	0,00	0,00	10 000,00
Fondation St Etienne			2 500,00		10 000,00				2 500,00	0,00	10 000,00	5 000,00
Fondation du Protestantisme									0,00		0,00	0,00
HEBERGEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	47 571,32	50 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 571,32	50 500,00
Participation hébergement					47 571,32	50 500,00				0,00	47 571,32	50 500,00
COTISATIONS ET DONS	0,00	16 815,55	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	6 000,00	0,00	26 815,55	17 000,00
Cotisations et dons		16 815,55	11 000,00					10 000,00	6 000,00	0,00	26 815,55	17 000,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	3 700,10	0,00	0,00	740,00	0,00	0,00	95,00	1 500,00	0,00	4 535,10	1 500,00
Remboursement formation									1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
Remboursements divers		3 700,10			740,00			95,00		0,00	4 535,10	0,00
PRODUITS FINANCIERS	0,00	601,43	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	601,43	1 000,00
Produits financiers		601,43	1 000,00							0,00	601,43	1 000,00
Produits des parts sociales										0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 565,01	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 565,01	3 000,00
Quote part subvention investissement		1 565,01								0,00	1 565,01	0,00
Produits exceptionnels sur exer antérieur						3 000,00				0,00	0,00	3 000,00
REPRISES SUR AMORT ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	30 619,12	0,00	0,00	37 000,00	35 000,00	0,00	67 619,12	35 000,00
Reprises sur prov pour risques et charges					30 619,12					0,00	30 619,12	0,00
Report des ressources non utilisées ex anter								37 000,00	35 000,00	0,00	37 000,00	35 000,00
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts de charges										0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	*0,00*	*22 682,09*	40 100,00	*0,00*	*205 125,60*	169 690,00	*0,00*	*233 365,42*	163 000,00	*0,00*	*461 173,11*	372 790,00
CHARGES D'EXPLOITATION												
ACHATS	0,00	1 713,68	14 100,00	0,00	22 123,68	24 760,00	0,00	18 204,85	8 940,00	0,00	42 042,21	47 800,00
Eau Gaz Électricité Carburant		582,05	400,00		7 581,66	5 500,00		110,75	1 000,00	0,00	8 274,46	6 900,00
Petit matériel, Frs diverses		82,70	200,00		13 548,27	2 500,00		9 404,17	2 900,00	0,00	23 035,14	5 600,00
Matériel d'investissement			12 000,00			14 500,00			2 000,00	0,00	0,00	28 500,00
Fournitures Informatiques						260,00			1 000,00	0,00	0,00	1 260,00
Fournitures de bureau		1 048,93	1 500,00		993,75	2 000,00		8 689,93	1 500,00	0,00	10 732,61	5 000,00
Frais de logiciel comptable									540,00		0,00	540,00
SERVICES EXTERIEURS	0,00	7 749,53	11 800,00	0,00	59 003,75	51 310,00	0,00	36 797,80	40 900,00	0,00	103 551,08	104 010,00
Frais de sécurité								15 506,63	17 100,00	0,00	15 506,63	17 100,00
Loyers et charges		3 416,41	3 000,00		45 470,82	42 000,00		7 060,00	7 000,00	0,00	55 947,23	52 000,00
Entretien, produits, travaux		80,80			3 034,85	2 500,00		6 837,97	1 500,00	0,00	9 953,62	4 000,00
Entretien des locaux					264,18	4 910,00				0,00	264,18	4 910,00
CARED		513,60	6 000,00		5 529,90					0,00	6 043,50	6 000,00
Sun Service					4 704,00	1 000,00		7 393,20	14 400,00	0,00	12 097,20	15 400,00
Maintenance informatique		572,88	1 000,00							0,00	572,88	1 000,00
Assurance		3 016,84	1 000,00			900,00			900,00	0,00	3 016,84	2 800,00
Documentation formation		149,00	200,00							0,00	149,00	200,00
Commission s/ tickets restaurant										0,00	0,00	0,00
Entretien Véhicule			600,00							0,00	0,00	600,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00	6 753,15	2 700,00	0,00	3 773,27	10 500,00	0,00	28 108,52	33 100,00	0,00	38 634,94	46 300,00
Personnel extérieur à l'association										0,00	0,00	0,00
Honoraires et Com Compte		1 200,00	1 200,00		756,00	1 000,00		504,00	700,00	0,00	2 460,00	2 900,00
Honoraires Psychologue								22 925,00	27 500,00	0,00	22 925,00	27 500,00
Honoraires Avocats						2 500,00				0,00	0,00	2 500,00
Honoraires Huissiers					1 443,48	2 000,00				0,00	1 443,48	2 000,00
Annonces, insertions, frais actes		4 167,90	0,00			1 000,00				0,00	4 167,90	1 000,00
Missions, déplacements		823,67			6,00	800,00		34,08		0,00	863,75	800,00
Publicité-Communication			1 000,00			500,00			2 000,00	0,00	0,00	3 500,00
Fêtes manifestations publiques					66,25			308,78	1 000,00	0,00	375,03	1 000,00
Téléphone		156,93	300,00		426,71	900,00		1 540,52	1 100,00	0,00	2 126,16	2 300,00
Affranchissement HD		194,42			194,83	1 000,00		415,14	800,00	0,00	804,39	1 800,00
Affranchissement domiciliation										0,00	0,00	0,00
Cotisations					880,00	800,00		2 381,00		0,00	3 261,00	800,00
Services bancaires		208,23	200,00							0,00	208,23	200,00
IMPOTS ET TAXES	0,00	50,00	0,00	0,00	434,58	400,00	0,00	945,87	700,00	0,00	1 430,45	1 100,00
Cotisation formation professionnelle		50,00			434,58	400,00		945,87	700,00	0,00	1 430,45	1 100,00
Autres impots et taxes										0,00	0,00	0,00
CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	11 500,00	0,00	79 532,89	75 920,00	0,00	56 219,98	62 160,00	0,00	135 752,87	149 580,00
Rémunérations			7 940,00		57 751,24	52 291,00		38 500,75	40 169,00	0,00	96 251,99	100 400,00
Charges sociales			3 560,00		20 866,29	23 629,00		13 323,48	17 991,00	0,00	34 189,77	45 180,00
Service civique jeunes								3 219,45	4 000,00	0,00	3 219,45	4 000,00
Autres Charges de personnel					915,36			1 176,30		0,00	2 091,66	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	337,81	1 800,00	0,00	30 553,59	17 200,00	0,00	30 891,40	19 000,00
Nourritures					79,13			16 903,59	10 000,00	0,00	16 982,72	10 000,00
Hygiène					246,24	1 000,00		3 300,77	2 000,00	0,00	3 547,01	3 000,00
Aides sociales diverses					12,44			9 177,82	4 000,00	0,00	9 190,26	4 000,00
Pharmacie						800,00		1 171,41	1 200,00	0,00	1 171,41	2 000,00
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérets bancaires										0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	45,00	0,00	0,00	29 021,42	0,00	0,00	140,30	0,00	0,00	29 206,72	0,00
Pénalités et amendes		45,00								0,00	45,00	0,00
Dons libéralités										0,00	0,00	0,00
Créances irrécouvrables					28 894,25					0,00	28 894,25	0,00
Autres charges exceptionnelles					127,17			140,30		0,00	267,47	0,00
Charges exceptionnelles exercice antérieur										0,00	0,00	0,00
DOT PROV-AMORT-ENGAGEMENTS	0,00	2 767,59	0,00	0,00	7 026,96	5 000,00	0,00	58 105,00	0,00	0,00	67 899,55	5 000,00
Dotations aux amortissements		2 767,59								0,00	2 767,59	0,00
Dotations provisions pour risques					7 026,96	5 000,00		605,00		0,00	7 631,96	5 000,00
Engagements à réaliser sur subventions								57 500,00		0,00	57 500,00	0,00
TOTAL GENERAL DES CHARGES	0,00	19 078,95	40 100,00	0,00	201 254,36	169 690,00	0,00	229 075,91	163 000,00	0,00	449 409,22	372 790,00
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	*0,00*	*22 682,09*	40 100,00	*0,00*	*205 125,60*	169 690,00	*0,00*	*233 365,42*	163 000,00	*0,00*	*461 173,11*	372 790,00
TOTAL GENERAL DES CHARGES	*0,00*	*19 078,95*	40 100,00	*0,00*	*201 254,36*	169 690,00	*0,00*	*229 075,91*	163 000,00	*0,00*	*449 409,22*	372 790,00
RESULTAT	*0,00*	*3 603,14*	0,00	*0,00*	*3 871,24*	0,00	*0,00*	*4 289,51*	0,00	*0,00*	*11 763,89*	0,00

Société : **CCAF** | Utilisateur : FRANCOIS ANGER | Edité le : 05/03/2022 à : 19:41:19

Compte de résultat - CCAF

	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	47 571	
Vente de biens		
Ventes de prestations de services	1 930	
Concours publics et subventions d'exploitation	286 835	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Dons manuels	49 416	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 100	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	30 619	
Utilisation des fonds dédiés	37 000	
Autres produits	4 535	
Total	**459 007**	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stocks (marchandises)		
Achats de m. p. & aut. approv.		
Variations de stocks (m. p.)		
Autres achats & charges ext.	184 228	
Aides financières	30 891	
Impôts, taxes et vers. assim.	1 430	
Salaires et traitements	99 271	
Charges sociales	36 481	
Amortissements et provisions	10 400	
Reports en fonds dédiés	57 500	
Autres charges	29 162	
Total	**449 364**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**9 642**	
Produits financiers	601	
Charges financières		
Résultat financier	**601**	
RESULTAT COURANT	**10 244**	
Produits exceptionnels	1 565	
Charges exceptionnelles	45	
Résultat exceptionnel	**1 520**	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
EXCEDENT OU DEFICIT	**11 764**	
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	269 405	
Prestations en nature	58 950	
Bénévolat	266 250	
Total	**594 605**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	233 405	
Mise à disposition de biens et services	36 000	
Prestations	58 950	
Personnel bénévole	266 250	
Total	**594 605**	
	Bénéfice	

Société : **CCAF** Utilisateur : FRANCOIS ANGER Edité le : 05/03/2022 à : 19:41:19

Bilan Passif - CCAF

	Net au 31/12/2021
FONDS PROPRES	
Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projet de l'entité	
Autres réserves	95 233
Report à nouveau	340 416
Excédent ou déficit de l'exercice	11 764
Total des fonds propres (situation nette)	447 413
FONDS PROPRES	
Subventions d'investissement	5 435
Provisions réglementées	
Total I	**452 848**
FONDS REPORTES ET DEDIES	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	57 500
Total II	**57 500**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total III	
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
- Emprunts	
- Découverts, concours bancaires	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 587
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	
- Personnel	1 274
- Organismes sociaux	15 864
- Etat et Autres collectivités publiques	435
- Autres dettes fiscales & sociales	
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	5 522
Produits constatés d'avance	100 000
Total IV	**135 682**
Ecarts de conversion passif	
TOTAL PASSIF	**646 030**

Société : **CCAF** Utilisateur : FRANCOIS ANGER Edité le : 05/03/2022 à : 19:41:19

Bilan Actif - CCAF

	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche & développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires			
Autres immobilisations incorporelles / avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, mat. & out. industriels			
Autres immobilisations corporelles	12 200	2 768	9 432
Immobilisations en cours / avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations & créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 039		3 039
TOTAL I	**15 239**	**2 768**	**12 472**
ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires finis			
Marchandises			
Créances			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 565	9 225	2 340
Créances reçues par legs ou donations			
Fournisseurs débiteurs			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Personnel			
Etat et autres collectivités publiques			
Autres créances	2 772	1 597	1 174
Trésorerie			
Valeurs mobilières de placement	10 110		10 110
Disponibilités	617 272		617 272
Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance	2 662		2 662
TOTAL II	**644 381**	**10 822**	**633 559**
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL III			
TOTAL ACTIF	**659 620**	**13 590**	**646 030**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Année 2021

Méthode de valorisation : note annexée

Valeur marchande, valeur réelle, coût horaire basé sur le SMIC avec charges :15 € et temps réels

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : total 594 605.34 €			
CHARGES		**PRODUITS**	
860 Secours en nature	233 405.34€	870 Dons en nature	269 405.34€
861 Mise à disposition de locaux et moyens humains	36 000.00€	871 Prestations en nature	58 950.00€
862 Prestations	58950.00€	875 Bénévolat	266 250.00€
864 Personnel bénévole	266 250.00€		

86 -Emplois des contributions volontaires en nature

860 Secours en nature / 870 Dons en nature

Dons en nature	Donateurs	Valeur marchande	Participation CCAF
Vêtements : Hommes, Femmes et Enfants	**Particuliers** et Press'in Gambetta 200 sacs à 40€	8 000,00 €	0 €
Vêtements et Chaussures :	**Lycées St Laurent / Gasnier Guy** 25 sacs x 40€	1 000,00 €	0 €
Vêtements retrait sur place	**Association Solidarité Partage de Villeneuve le Comte** 50 sacs x 40€	2 000,00 €	0 €
Couvertures, tricot, vêtements	**Familles**, amis, monastère… 20 sacs x 40 €	800,00 €	0 €
Vaisselles, bibelots, livres jouets, etc.	**Particuliers** 20 cartons x 40 €	800,00 €	0 €
Fournitures scolaires et bureau Produits hygiène, entretien divers	**Agence du don en nature**	12 143.09 €	503.68 €
Fournitures scolaires et bureau Produits d'hygiène, d'entretien	**Association Dons solidaires**	11 152.01 €	1 442.88 €
Matériel informatique	**Donateurs particuliers**	200,00 €	0 €
Transport (don du carburant)	**Bénévoles en mission** 1000 kms-à 0,56€/kms	560,00 €	0 €
Pains	**Boulangerie Dias** Gambetta Chelles 1 401 kg x 3,50€ + achat	4 903.50 €	1 723.75 €
Repas en barquettes	**Ville de Chelles** (livré par Elior pour la pension de famille) 17 repas x 6 j x 52 S x 6,70€	35 536,00 €	0 €
Alimentation : Lait, sucre, café, beurre, gâteaux, confiture, barre de céréales ….	**Banque alimentaire** BAPIF 33 477 kg dont FEAD : produits Europe 31 773 kg, et dont Etat 1 704kg	87 709.74 €	2 692.62 €
Alimentation Produits frais Et **dons de particuliers**	**Croix Rouge Insertion** et autres dons restos du coeur 19 967 kg x 3€	59 901.00 €	1 564.48 €
Produits de toilette, vêtements et friandises offert pour **cadeaux de Noël** :	**Lycée Gasnier Guy Chelles :** pour 150 lots x 15€ **Lycée St Laurent** : pour 110 lots x 15€ Les ciboulettes 320 lots x 15 €	2 250,00 € 1 650,00 € 4 800.00 €	0€
TOTAUX		**233 405.34 €**	**7 927.41 €**

861 Mise à disposition gratuite de biens et services /870 Dons en nature

Domaines d'activités	Organismes	Mode de calcul	Valorisation	Participation CCAF
Mise à disposition de locaux pour accueil, vestiaire, domiciliation	**Association Sainte Bathilde / Paroisse**	300 m2 x 120€ par an = 36 000€	**36 000 €**	**5 860 €**
TOTAUX			**36 000 €**	**5 860 €**

862 Prestations / 871 Prestations en nature

Domaines d'activité	Mode de calcul	Nbre d'heures	Valorisation
Site Internet du CCAF et développement **du nouveau logiciel**	1 bénévole x 3 h x 30 semaines	90 h	1 350 €
Informatisation : maintenance, préparation fichiers et travaux statistiques (DOMIFA-CCAF Project -réseau)	2 bénévoles x 50 semaines x 15h	1 500 h	22 500€
Comptabilité, **Achat, Gestion**	2 bénévoles x 10h x 12 mois 1 bénévole x 10h x 52 semaines	240 h 520 h	3 600 € 7 800 €
Maintenance, transport alimentation, Petits travaux, affichage…	5 h x 50 semaines	250 h	3.750 €
Gestion des stocks : cave, garage etc.	5 h x 50 semaines	250 h	3 750 €
Dossiers administratifs : subventions, bilans ,agrément, enquêtes, passerelle commandes	4 bénévoles x 6 h x 45 semaines	1 080 h	16 200 €
TOTAUX		**3 930 h**	**58 950 €**

864 Personnel bénévole / 875 Bénévolat

Domaines d'activités	Mode de calcul	Nbre d'heures	Valorisation 15€ / h
Accueil 1 fois par semaine	15 bénévoles x 4h x 41 semaines =	2 460 h	36.900 €
Accueil 2 fois par semaine	5 bénévoles 2j x 8h x 40 semaines	3 200 h	48 000 €
Accueil 3 fois par semaine	3 bénévoles x 3j x 8h x 45 semaines	3 240 h	48 600 €
Accueil : coordination de l'équipe, préparations réunions et courses	1bénévole x 5 h x 6 fois x 50 semaines	1 500 h	22 500 €
Domiciliation : 3 permanences	8 bénévoles x 50 semaines x 3 x 4h	4 800 h	72 000 €
Domiciliation : coordination et Retrait du courrier à la poste et tri	1bénévole x 2 tri x 3h x 50 semaines	300 h	4 500 €
Vestiaire : tri, rangement et distribution	5 bénévoles x 3h x 3 jours x 50 semaines	2 250 h	33 750 €
TOTAL :		**17 750 h**	**266 250 €**



Collecte alimentaire à Auchan



Formation sur l'hygiène avec la Banque alimentaire



Marceline et Emile artisants de la collecte à Auchan



Avec l'association Partage de Villeneuve le Conte

B - Rapport du commissaire aux comptes

Philippe Depoutot

COLLECTIF CHRETIEN

ACTION FRATERNELLE (C.C.A.F)

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

86, avenue Albert Caillou BP 233

77646 Chelles cdx

RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux membres de l'association COLLECTIF CHRETIEN ACTION FRATERNELLE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association COLLECTIF CHRETIEN ACTION FRATERNELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note *« B – Principes, règles et méthodes comptables »* de l'annexe des comptes annuels concernant l'application des principales dispositions du nouveau règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 modifiée par le règlement 2020-08.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des membres du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 4 mars 2022



Philippe DEPOUTOT

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 – mel : contact@depoutot.com

COLLECTIF CHRETIEN
ACTION FRATERNELLE (C.C.A.F)

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

86, avenue Albert Caillou BP 233

77646 Chelles cdx

RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux membres de l'association COLLECTIF CHRETIEN ACTION FRATERNELLE,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente le rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

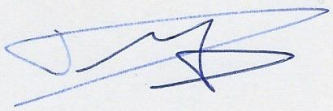
J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 4 mars 2022



Philippe DEPOUTOT

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Paris
SIRET 47900866600048 TVA : FR13479008666
12 Rue de Milan 75009 Paris tél. : 01.56.92.08.68 - mel : contact@depoutot.com

5 / Orientations et priorités 2022

Présenté par Agnès Wolf, membre du CA

A - Perspectives pour tout le CCAF

Malgré les incertitudes ambiantes, l'association continuera à la fois son action par ses services et innovera en quelques domaines stratégiques qui appellent la mobilisation de tous.

Répartir les responsabilités
Pour rendre possible l'arrivée de nouveaux et alléger les charges de travail, le conseil d'administration a redéfini et réparti les attributions du président, secondé par un directeur et un-e assistant et celles des membres du bureau et des responsables de service. 2022 sera une année de transmission et d'organisation pour conduire la barque du CCAF.

Appeler et intégrer de nouveaux bénévoles pour écouter, servir, conseiller, organiser nos activités.
Reprendre les formations pour servir les usagers en grande précarité.

Poursuivre l'accompagnement social vers l'accès aux droits en articulant les entretiens individuels et des initiatives collectives avec des bénévoles et des partenaires pour amplifier les mobilisations sur les régularisations, l'emploi, les addictions, la santé, le logement…

Offrir aux démunis l'accès au numérique
En poursuivant l'initiation à l'informatique, à Internet et l'utilisation des boîtes mail.
Et par Reconnect, en créant des coffres fort numériques sauvegardant les documents souvent volés, perdus, mouillés.
Une nouvelle équipe s'est constituée et formée pour se mettre à la disposition des sans-abris en priorité.

Prévoir l'avenir des locaux de la Roseraie en poursuivant le dialogue avec l'association Sainte Bathilde qui les gère.

B - Perspectives pour l'accueil de jour

- Poursuite de l'accueil de jour et l'amélioration des conditions matérielles et humaines dans la limite de nos capacités d'accueil et retrouver l'accueil en salle le plus tôt possible.
- Garantir la pérennité de nos actions par le renforcement de l'équipe de bénévoles sur leurs missions.
- Renouveler la formation des nouveaux bénévoles à l'accueil et la sécurité alimentaire.
- Comme chaque année revérifier les situations des personnes sollicitant des colis alimentaires.
- Aménager notre lieu de stockage en l'équipant d'étagères solides et sécurisées (réalisé en févier).

C - Perspectives pour la domiciliation

- Continuer par les 3 permanences de servir les domiciliés pour soutenir leurs démarches vers les droits.
- Orienter les domiciliés vers l'accompagnement en interne ou vers d'autres services sociaux externes.
- Demander le renouvellement de l'agrément préfectoral (reçu récement).
- Renforcer l'équipe en trouvant un ou deux bénévoles pour le suivi administratif.

D -Perspectives pour le vestiaire

- Une rencontre par trimestre de l'équipe des bénévoles pour se coordonner et anticiper les permanences.
- Poursuivre les Bourses (vêtements, livres, jouets) pour financer l'achat de certains produits (duvets…).
- Mobiliser des bénévoles ponctuels pour le tri du vendredi et préparer ces journées de ventes.

E - Perspectives pour le foyer

- Continuer les accompagnements personnalisés des résidents. Et veiller à l'insertion des nouveaux.
- Collaboration avec les services d'aide à la personne et à la santé ainsi que les contacts avec la psychologue.
- Combattre la solitude par des animations (Jeux, Initiation à Internet, partage de tâches, sorties…)
- Avec MC Habitat : transferts du pavillon vers un nouvel appartement, renouveler son aménagement (fait).
- En lien avec le bailleur MC Habitat, une lutte constante contre les nuisibles sera menée.

Merci à tous, pour qu'ensemble nous mettions en œuvres ces orientations.

6 / Budget prévisionnel 2022

Rapport présenté par Hervé Souchet, trésorier

Les rapports précédents détaillent les chiffres de 2021 :

- 26 676 passages au CCAF en 2021, une augmentation de 16,2% de flux !
- Des achats de denrées et de produits d'hygiène en hausse de 53,2% en hausse !
- 661 personnes domiciliés ! 20 résidents dans notre Foyer.

Mais que nous réserve 2022, la Covid étant toujours présente ?
Ce budget 2022 a donc été élaboré fin novembre 2021 en tenant compte de ces indicateurs et interrogations.
Nous avons essayé de le bâtir, afin qu'il puisse :

- Satisfaire aux besoins les plus primaires des personnes démunies, tels celui de manger, de se laver, de se faire soigner, de se vêtir…
- Aider le prochain à se reconstruire.
- Permettre la distribution des courriers à ceux ayant besoin d'une adresse.
- Contribuer à l'entretien de nos différents logements.

Pourquoi ? Tout simplement parce que toutes ces actions font partie de l'ADN de notre association.

Nous avions prévu et anticipé lors de son élaboration :

- L'absence, encore cette année, de ventes lors de nos brocantes, de nos différentes bourses (Jouets, Livres, Vêtements) toute en soutenant nos amis de l'association Solidarité Partage de Villeneuve le Comte
- Une augmentation de la subvention DDETS pour notre Accueil de Jour et notre Domiciliation
- Une hausse des charges de Personnel, liée au recrutement d'un Directeur et d'une secrétaire à mi-temps pour s'occuper des tâches administratives récurrentes et chronophages.
- Une hausse pour l'achat de nourriture et de produits d'hygiène
- L'aménagement de la réserve de notre Accueil de Jour en investissant dans des étagères industrielles, afin que nos bénévoles puissent travailler dans de meilleures conditions et répondre aux règles d'hygiène alimentaire
- Un taux de remplissage de notre Foyer de 100% avec un paiement des redevances plus élevé, grâce à l'action mené par nos travailleurs sociaux auprès des résidents.

Le budget prévisionnel 2022 du CCAF est donc de 414 790 euros.
Il devrait se terminer sur un résultat équilibré avec 0% de prise de risque.

Il est important de rappeler une fois encore que sans le bénévolat, les dons en nature des uns et des autres, notre belle association ne pourrait répondre à toutes les demandes.
Si nos frais de fonctionnement sont peu élevés, c'est aussi grâce à eux et à leur générosité.

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES

REPARTITION PRODUITS	2018	2019	2020	2021	Budget 2022
VENTES	14%	15%	14%	11%	13%
SUBVENTIONS	55%	57%	61%	62%	68%
AIDES PRIVEES	7%	5%	4%	5%	5%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5%	4%	11%	7%	5%
PRODUITS FINANCIERS	1%	0%	0%	0%	0%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0%	1%	0%	0%	1%
REPORT RESSOURCES EXERCICE ANTERIEUR	19%	17%	9%	15%	8%
TOTAL PRODUITS	100%	100%	100%	100%	100%

REPARTITION CHARGES	2018	2019	2020	2021	Budget 2022
ACHATS	9%	7%	9%	9%	8%
SERVICES EXTERIEURS	26%	26%	25%	22%	24%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13%	11%	7%	8%	10%
IMPOTS ET TAXES	0%	1%	1%	0%	0%
CHARGES DE PERSONNEL	28%	38%	40%	29%	50%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURATE	5%	5%	6%	7%	7%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1%	2%	1%	6%	0%
DOTATION PROVISIONS	19%	10%	12%	15%	1%
TOTAL CHARGES	100%	100%	100%	97%	100%

CONCLUSION

Nous serons trés attentifs à l'exécution de ce budget, et veillerons :
-A ce que l'ensemble des dossiers de demande de subvention/convention se réalise à hauteur de leur prévision.
-A ce que chaque centime dépensé dans cette lutte contre la précarité le soit au service de nos frères et sœurs démunis, afin de modifier leur quotidien et ainsi retrouver cette lueur d'espoir au fond de leur regard

Comme tous les ans, nous tiendrons au courant le Conseil d'Administration et le Bureau du suivi de nos actions et la réalisation de ce Budget en faisant des points de passage lors de nos réunions.

Collectif Chrétien d'Action Fraternelle – Chelles – Depuis 1984 – Au service des personnes sans domicile et sans emploi	**Notre action en 2021**	**Réseaux de collaborations**
Publics accueillis : -grands précaires, SDF, -malades, handicapés, -chômeurs, intérimaires, -travailleurs pauvres, -mamans seules et enfants, -jeunes en errance, -français et migrants	**1 959 personnes aidées** **Plus leurs familles :** **enfants et conjoints.** **26 676 passages au CCAF** (dans les 3 services) Par jour : 140 à 200 personnes reçues	**Envoyés par** : - les services sociaux, - les hôpitaux… - la préfecture, - les mairies et les CCAS… - les associations et paroisses - le bouche à oreille des démunis
L'association CCAF  **4 services ci-dessous :**	**6 associations et paroisses** 15 administrateurs 113 membres donateurs 63 bénévoles stables 25 autres bénévoles ponctuels 3 volontaires du service civique 3 salariés travailleurs sociaux 3 vacataires dont 1 Psychologue	Secours Catholique Association Familiale Protestante Société Saint Vincent de Paul En lien avec : des associations, des fondations et les services publics
Foyer André Roux 	17 chambres en Pension de Famille, 3 chambres en logement temporaire (ALT) **23 résidents par an** Accompagnement social	Préfecture DDCS MC Habitat (5 locations) Mairie Chelles (Repas) UNAFO, CARED, SIAO, Aide à Dom, hôpitaux ESAT…
Domiciliation 	**925 domiciliés en 2021** File active au 31 déc : **661 domiciliés** 8 bénévoles, 14 915 lettres distribuées	La Préfecture Les CCAS et les MDS Les hôpitaux La Poste
Vestiaire 	**722 usagers** 1 078 passages Equipe de 6 bénévoles Des tonnes de vêtements, chaussures, couvertures… triés, pliés, rangés, distribués	Les donateurs anonymes Association Solidarité Villeneuve Asso Le Relais (recyclage) Agence du don en nature Agence Dons solidaires
Accueil de jour 	**1 447 accueillis** par 30 bénévoles en 5 équipes Environ 100 personnes par permanences, **14 427** passages 144 permanences tenues	Association sainte Bathilde Les lycées Gasnier-Guy Chelles et Saint Laurent Lagny
Suite de l'accueil détaillé par domaine, voir page suivante		

Alimentation	**13 663 petits déj. ou goûters** + Colis alimentaires emportés **58 120 kg d'alimentation** transportés et distribués	Banques alimentaires Arcueil CR Insertion Mareuil Panier Malin, Donateurs : boulangerie Dias, monastère…
Hygiène **Bien être**	**1 161 douches, 659 lessives** **21 placements en bagagerie**	Produits d'hygiène collectés par : les lycéens et leurs familles et les agences de dons en nature
Accompagnement Social au CCAF	**842 entretiens des travailleurs sociaux**, intervenant sur les domaines résumés ci dessous :	En liason avec nos partenaires :
Préfecture **Service des étrangers** **Demande d'asile**	Régularisation administrative **111 interventions** **52 interventions**	Les services de l'Etat OFPRA
Services administratifs **Services des impôts**	**36 interventions** : carte identité, actes naissance, mariage… **30 interventions**	Etat civile Centre des finances publiques
Contacts à la CAF **Retraite**	**42 interventions** : RSA, APL, Allocations familiales… **34 interventions**	CAF CNAV
Santé **Accès aux soins** 	3 infirmières bénévoles : **401 passages pour soins** **282** entretiens de la psychologue **86 interventions** pour droits à la CSS, AME, carte vitale… Information sur Covid 19	Relations avec les pharmacies Relations avec les hôpitaux Agence régionale Santé ARS, Groupe inter-vision santé mentale Appel à la CAF, la MDPH… Distribution de masques, gel
Logement **Hébergement**	Dossiers, renouvellement de Demande de Logement Social, Dossiers DALO, **84 interventions**	Appel au 115, SIAO, Bailleurs sociaux, résidences sociales…
Emploi, formation	Orientation vers partenaires, Aide à rédaction CV…infos sur recrutement **35 interventions**	Pôle emploi, Mission locale, CARED, Ecole 2ème chance …
Finances	Conseil budget : **23 interventions** **20 aides financières**	Réduire l'endettement Transport, loyer, timbres fiscaux
Aide d'urgence **Enfants, Parentalité** **Violences conjugales**	**57 interventions** Conseil orientation vers commissariat, avocat, juge Affaires familiales **25 interventions**	Orientation interne ccaf et Mise en lien services sociaux : MDS, CCAS, CADA, Maison de la justice…
Inclusion numérique **Initiation informatique**	**574 demandes d'Internet** accompagnées par jeunes du service civique et des bénévoles **137** demandes du téléphone	Apprendre à naviguer sur les sites CAF, Pôle emploi…
Budget du CCAF	**Bilan des charges 2021 : 449 409€** **Prévisionnel 2022 : 414 790€** A trouver par :	Partenaires financeurs : DDETS, ARS, CAF, Mairies, Fondations, associations…, + les participations des usagers Et de nos membres donateurs

Ce tableau récapitule les informations destaillées dans les pages des rapport d'activités.

Pour l'insertion des plus démunis, le CCAF agit en réseau avec des partenaires qualifiés

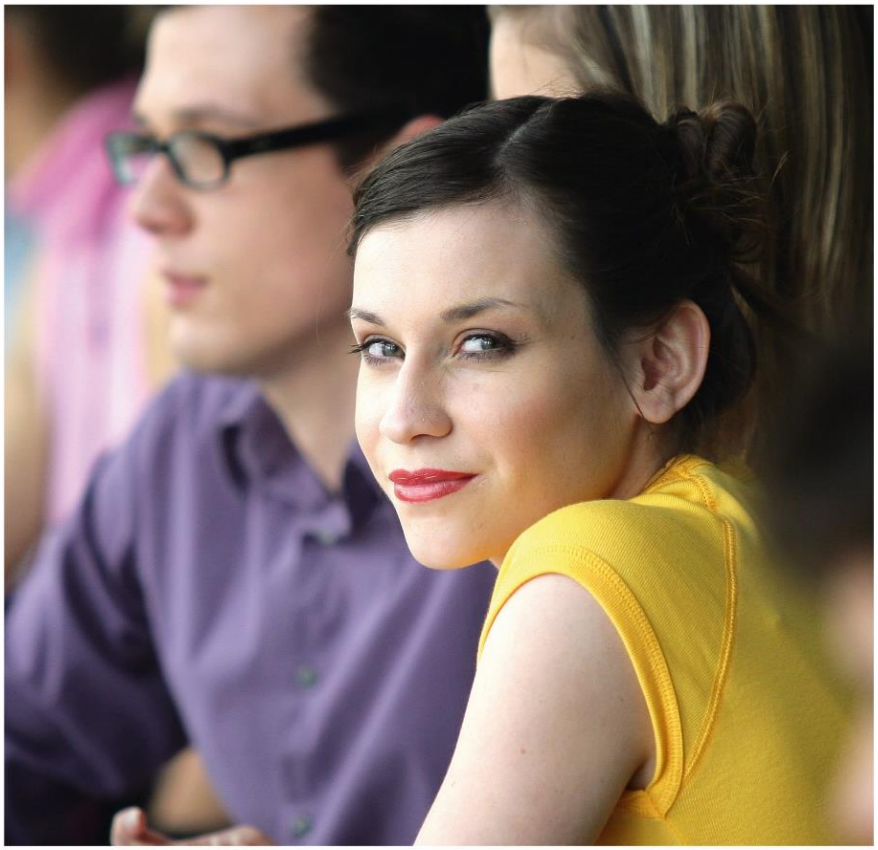
Les services de l'Etat	Collectivités locales	Services publics	Associations	Don en nature	Entreprises et fondations	Réseaux chrétiens	Acteurs de Santé
PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE							
							EMPP
pôle emploi	Epicerie Sociale Panier Malin						AVIH Torcy Pass Villevrard
	CCAS centre communal d'action sociale Chelles	Centres sociaux : Coudreaux Grande Prairie Noue Brossard UIA				Paroisses : Catholique Protestante Orthodoxe	
SERVICE CIVIQUE DES VALEURS, UN ENGAGEMENT	CCAS centre communal d'action sociale Vaires	Maison de la justice et du droit PVM		CR Insertion Alimentaire Savigny le Tl		Lycée St-Laurent Lagny	CSAPA
CADA							Pharmacie Laporte
		ELIOR Repas			EURL MIRANDA PRESSING 3 rue Gamberta - 77500 CHELLES	Association Sainte Bathilde	

Crédit photos : Gettyimages.









REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT MUTUEL ET MON ASSOCIATION, JE BÉNÉFICIE D'OFFRES EXCLUSIVES.

Adhérents d'associations

Crédit Mutuel

Chelles
17 bis avenue Foch – 77500 Chelles
Tél. : 01 64 11 25 92 – Courriel : 06435@creditmutuel.fr

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr.